

Grézolles

Bulletin municipal n°24

Janvier 2020



Photo : Fanélie Seychal

Renseignements pratiques

Correspondante de presse :

Marlitchu Clément 04 77 62 50 19

Mairie : tel : 04 77 62 57 00

Fax : 04 77 62 54 58

Mail: mairiegrezolle@wanadoo.fr

Site Internet: www.grezolles.fr

Contact : site Internet@grezolles.fr

Secrétariat ouvert au public :

le mardi de 14h à 17h

le vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 17h

Permanences maire/adjoints les
samedis de 9h à 11h

Ecole :

Grézolles : 04 77 62 57 00

Souternon : 09 72 98 39 91

St Julien d'Oddes : 04 77 65 52 65

Salle Omnisports du Val d'Aix

(SOVA) 04 77 62 54 19

Accueil touristique :

Restaurant Le
Georget :

04 77 62 56 52

09 77 30 96 09

**Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable
(CCVAI) : 28 rue Robert Lugnier à St Germain-Laval**

Tel 04 77 65 48 75 ccvai@ccvai.fr

www.ccvalsaisisable.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Pompiers

Urgence 18

Gendarmerie de St Germain Laval 04 77 65 00 37 Urgence 17

SAMU Roanne 04 77 72 24 00 Urgence 15

Ambulances PLANET'AMBULANCE 04 77 64 92 77

Ets LEROUX Ch. 04 77 65 43 46

Trésorerie de St Germain Laval 04 77 65 42 38

Service des Eaux (SAUR) service clientèle 24h/24 : 04 69 66 35 00

www.saurclient.fr

Syndicat des Eaux de la Bombarde 04 77 65 40 64

EDF (Montbrison) 08 10 33 31 42

Commerçants

Epicerie, dépôt de pain, journaux : Ets FOURNIT 04 77 62 58 80

Bar tabac restauration café de Grézolles.....

Matériaux : SARL SITERRE 04 77 62 57 72

Négoce de bestiaux : SAS CLEMENT Frères 04 77 62 57 79

Portes et automatismes : Ets DOITRAND 04 77 66 41 20

Vente directe de viande bovine GAEC de la PATOUZE 06 70 01 30 77

Artisans Garage PONCET 04 77 62 57 01

Plomberie chauffage Energies Nouvelles : SARL LOUVET 04 77 62 55 84

La déchèterie intercommunale est située sur la Zone d'Activités de Pralong à St Germain Laval

Horaires d'été : mardi au samedi de 13h30 à 18h00 mercredi et samedi de 9h à 12h

Horaires d'hiver : mardi au samedi de 13h30 à 17h mercredi et samedi de 9h à 12h



Paroles d'élus :

Conseillers Départementaux	2
Président de la CCVAI	3
Mot du Maire	4

Vie à Grézolles :

Cela s'est passé cette année	26
Ecole, RPI	36

Mairie :

Etat civil	5
Budget	6
Infos financières et tarifs municipaux	7
Infos diverses	8
Recensement.....	9
Quelques règles d'urbanisme.....	10
Travaux 2019	11
Travaux à venir, projets	13

Ronde des associations :

Sou des Ecoles...	40
Amicale des donneurs de sang	41
FC Val d'Aix	42
Elan du Val d'Aix	44
FAC	46
FNACA	47
Le Comité des Fêtes	48
Le Club de l'Amitié.....	49
Aiguilles Grézolloises	50
GASPAR	51
Chasse	52
AGAP	57

Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable :

Actions phares	15
Et nos déchets	20
Histoire d'eau	24

Culture et patrimoine :

ASG	60
Hold-up au bureau de poste	73



Notre pays vient de traverser une crise grave. Ce malaise est certainement le résultat d'une situation polyopathologique. Néanmoins, un maître mot est sorti de ces événements : **proximité !**

La proximité, c'est l'ADN du Département. Aux côtés des communes, le Département représente la collectivité territoriale la plus proche de ses concitoyens.

En contact permanent avec les équipes municipales, nous nous attachons à soutenir les projets et à favoriser l'émergence des réalisations répondant aux attentes de la population. Attentifs aux besoins de notre canton, nous sommes des élus de terrain, à votre écoute et à votre disposition, avec l'aide de notre ami Henri Cherbland.

En matière d'éducation la proximité des établissements est une attente forte. Là encore, le Département, responsable des collèges, veille à une répartition harmonieuse des établissements secondaires sur le territoire ligérien. Soucieux d'offrir aux collégiens des locaux adaptés favorisant un bon apprentissage, ce sont 12 M€ qui sont consacrés aux travaux dans les collèges.

Concernant le collège Papire Masson ce sont 312 000 € de travaux qui ont été budgétés pour des réalisations sur l'année 2020. Cet établissement accueille cette année 231 élèves et reçoit une dotation de fonctionnement de près de 77 000 €.

Le secours aux personnes exige aussi une grande proximité pour être gage d'efficacité. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours, service de proximité par excellence, retient toute notre attention. Le Département, premier contributeur, y consacre environ 26 M€. Afin d'être au plus près des décisions, nous siégeons au conseil d'administration.

Le CIS de Saint Germain-Laval, fort d'une trentaine de pompiers, réalise 365 interventions par an. Une nouvelle caserne est à l'étude. Nous tenons à saluer l'investissement et l'engagement du Capitaine Michel Bessenay qui après 32 années passées au sein du corps des sapeurs-pompiers, dont 15 comme Chef de corps, vient de cesser ses fonctions. Un tel parcours force le respect et nous lui exprimons notre reconnaissance.

Autre domaine qui requiert un impératif de proximité : l'action sociale. C'est la raison d'être du Département.

De par ses compétences, le Département accompagne les personnes les plus fragiles que ce soit par le biais de la Protection Maternelle et Infantile, avec la Maison Loire Autonomie pour nos aînés et les personnes souffrant d'un handicap ou encore par l'intermédiaire de notre Direction de l'Insertion qui accompagne les bénéficiaires du RSA. L'ensemble des actions relevant des solidarités humaines représente 440,3 M€ en 2019, soit 63 % du budget du Département.

Cette proximité induite par les actions du Département, nous aide dans notre objectif premier d'être des facilitateurs de votre quotidien. Notre volonté de combattre l'abandon des zones rurales ne peut s'exprimer qu'à travers une politique volontariste visant à assurer une cohésion de l'aménagement des territoires.

Il ne s'agit jamais d'opposer, ni de stigmatiser les différentes catégories ou activités socioprofessionnelles, mais bien de développer l'art du bien vivre ensemble. L'intérêt général n'est jamais la somme des intérêts particuliers, l'action politique devant répondre aux besoins du plus grand nombre. C'est tout l'art du compromis, qui ne doit jamais être le fruit de la compromission.

Que 2020 soit une année apaisée, constructive et solidaire ! Nos meilleurs souhaits accompagnent chacun d'entre vous.

Chantal BROSSE et Pierre-Jean ROCHETTE
Conseillers départementaux
du Canton de Boën-sur-Lignon



LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines cette mandature va se terminer. Elle aura été pour tous les élus communautaires difficile et incertaine.

Les quatre premières années, nous avons consacré toute notre énergie à défendre notre entité territoriale et notre vision de la proximité. Nous avons obtenu une petite victoire, en conservant nos limites géographiques, mais nous n'avons pas été entendus sur notre vision d'évolution avec les intercommunalités voisines (Urfé et Cople).

Nous avons malgré tout mis en place des projets et des solidarités dans le but de renforcer notre territoire. Cela nous a également permis de développer des échanges fructueux avec Urfé et Cople.

Le principal projet aura été le déploiement de la fibre optique. Ce sont plus de 2 millions d'euros qui ont été mobilisés pour que nos communes soient complètement fibrées cette fin d'année, investissement indispensable pour l'avenir du développement de notre territoire.

En 2013 nous avons acquis une maison du 16^{ème} siècle emblématique de St Germain Laval. En janvier 2020 vous pourrez admirer sa rénovation patrimoniale au plus près de sa probable création. Elle accueillera l'école de musique Intercommunale et un espace sera dédié à toute imagination culturelle.

Nous avons porté le chantier de rénovation et agrandissement de la maison de retraite. Les travaux terminés la propriété du bâtiment a été transférée à l'EPHAD en avril 2018.

Une mise aux normes de la déchetterie débutera en janvier 2020 afin de récupérer notamment les déchets toxiques dans des conditions optimum.

En janvier 2020 les consignes de tri changent. Vous avez tous reçu la lettre du tri et son mémo. Nous comptons sur vous pour trier de plus en plus. Cela permet de ne plus enfouir les matériaux qui peuvent être recyclés. Merci de votre civisme.

Je voulais surtout via cet édito remercier tous les élus qui se mobilisent pour notre territoire et plus particulièrement les élus communautaires pour leur implication et leur esprit de solidarité.

Un grand merci aussi aux employés de la communauté qui chaque jour sont à votre service et qui nous accompagnent pour mettre en œuvre les projets que nous décidons.

Je reste ainsi que toute l'équipe de la Communauté de Communes à votre écoute et à votre disposition,

Très sincèrement.

Georges BERNAT

Maire de Vézellin-sur-Loire

Maire délégué de Amions

Président de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et Isable



Madame, Monsieur,

La mandature 2014-2020 a été bien mouvementée :

Au niveau « intercommunalité »,

-Valse-hésitation entre l'absorption par une grande ou une moyenne entité. Finalement, c'est le statu-quo qui a été retenu ... et nous restons Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

-Une grande avancée technologique avec l'arrivée de la fibre. Certes, il reste des « couacs » mais les diverses situations évoluent peu à peu.

Au niveau « commune », les projets annoncés l'an dernier évoluent peu à peu, mais la recherche de moyens financiers correspond à un long périple jalonné de nombreuses péripéties. Le Jeu en vaut parfois la chandelle puisque des enveloppes intéressantes nous ont été promises. L'année 2020 verra donc l'aménagement des abords de la chapelle avec probablement la création d'un espace (petit) de loisirs. La Place du village devrait également se voir attribuer une nouvelle image. Les autres projets : reprise des enduits intérieurs de l'église, propositions de terrains à construire, ... demandent encore quelques avancées, mais nous y travaillons...

L'école vit également quelques transformations. Si notre RPI reste une entité, il relève actuellement d'une direction unique commune avec l'école de Saint-Germain-Laval et de Vézeln-sur-Loire. Une convention avec l'Education Nationale incluant également le RPI Bully Saint-Polgues et le RPI Saint-Martin-la-Sauveté Ailleux Cezay nous garantit pour 3 ans le maintien des sites et des postes. Et ensuite ? Ensuite, il faudra ... faire des enfants...

Autre sujet récurrent, le bar. L'année 2019 nous a fait vivre une expérience intense mais brève... Le point positif : la démonstration des possibilités commerciales de l'établissement.

Un autre point positif : la reprise annoncée par une demoiselle du pays, ce que nous attendions depuis déjà bien longtemps. Faisons le vœu de sa réussite !

C'est donc sur cette note positive que je vous souhaite une belle année 2020 et vous propose un partage de vœux le dimanche 12 janvier à partir de 11h en mairie de Grézolles.

Françoise CLEMENT

Maire de Grézolles

ETAT CIVIL 2019

5

NAISSANCE

- **Garance CLEMENT**, fille de **Philippe CLEMENT** et **Mélissa DEGOUTTE**
Née le 28 Mai 2019 à Roanne



Arsène est très fier de vous présenter sa petite sœur Garance. Il s'occupe déjà d'elle avec beaucoup d'attention.



INHUMATIONS

- **Madame Anna Louise SUAREZ** née **TOUILLER** décédée le 15 janvier à Feyzin
- **Madame Laure Lucie MARSILI** née **RICAU** décédée le 12 février à Le Puy Sainte Réparate
- **Monsieur Maurice DEBOUT** décédé le 14 juillet à Le Coteau
- **Monsieur Paul SITERRE** décédé le 5 mai à Grézolles
- **Monsieur Albert MOULIN** décédé le 11 novembre à Roanne
- **Monsieur Joseph Jean Claude SOUCHON** décédé le 11 mai à Roanne

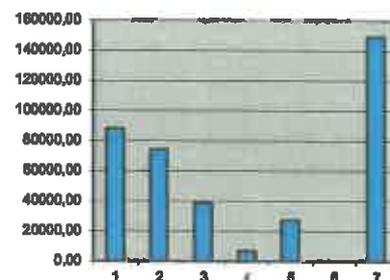
Budget primitif 2019

6

Fonctionnement :

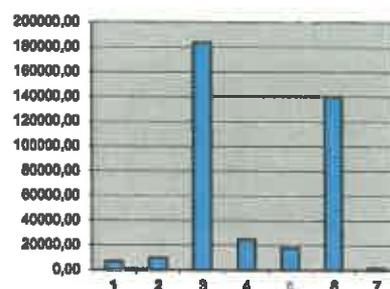
DEPENSES

Charges à caractère général -1-	88371,90	22,9
Charges de personnel -2-	74600,00	19,4
Autres charges de gestion courante -3-	38447,02	10,0
Charges financières -4-	7000,00	1,8
Atténuations de produits -5-	27500,00	7,1
Charges exceptionnelles -6-	0,00	0,0
Virement à la section d'investissement -7-	149309,61	38,8
TOTAL	385228,53	100,0



RECETTES

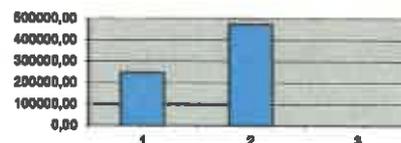
Atténuation de charges -1-	7000,00	1,8
Produits de service -2-	9820,00	2,5
Impôts et taxes -3-	183768,00	47,7
Dotations et participations -4-	24700,00	6,4
Autres produits de gestion courante -5-	18000,00	4,7
Excédent antérieur reporté -6-	140140,53	36,4
Produits exceptionnels -7-	1800,00	0,5
TOTAL	385228,53	100,0



Investissement :

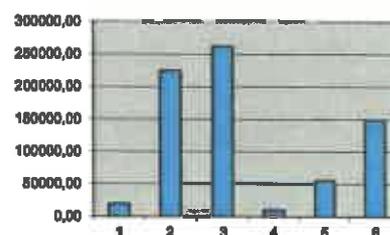
DEPENSES

Remboursement des emprunts -1-	248520,00	34,2
Immobilisations en cours -2-	474296,13	65,8
Solde d'exécution reporté -3-	0,00	0,0
TOTAL	720816,13	100,0



RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves -1-	19377,00	2,7
Subventions d'équipement -2-	224454,89	31,1
Emprunts et dettes assimilées -3-	262219,43	36,4
Solde d'exécution reporté -4-	9874,73	1,4
Affectation au compte 1068 -5-	55580,47	7,7
Virement de la section de fonctionnement -6-	149309,61	20,7
TOTAL	720816,13	100,0



Section Investissements et fonctionnement :

Assainissement :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	41113,36 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	22884,20 €

CCAS :

Investissement : équilibré en recettes et dépenses à	4000 €
Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à	19811,17 €



Infos financières et tarifs municipaux

Taxes directes locales (inchangées depuis 2018)

	Bases d'impositions prévisionnelles en 2019	Taux d'impositions communaux de 2019 (inchangés depuis plusieurs années)	Produit après application des taux d'imposition (col2xcol3)
Taxe d'habitation –TH-	246 200	9,32%	23 069
Taxe Foncier Bâti – TFB-	387 300	7,36%	28 660
Taxe Foncier Non Bâti –TFNB-	13800	21,58%	2 993
Total			54 722

Prélèvement FNGIR : la commune reverse 23 845€

FPIC : la commune reverse : 2 585€

Taxe aménagement : 1%

Part Intercommunale : pas de changement

TH	TFB	TFNB	CFE	TEOM (Ordures Ménagères)
4,84%	7,59%	5,79%	22,85%	9,06%

Concessions cimetière :

Emplacements

30 ans	120€/m2
50 ans	200€/m2

Columbarium :

15 ans	250€
30 ans	500€

Zone de dispersion : gratuit

Tarifs salle Jean-Louis Pras :

Caution : 150€	Réunions (associations extérieures à la commune)	Soirées
Salon estivale : 1 ^{er} mai au 31 octobre	30€	60€
Session hivernale : 1 ^{er} novembre au 30 avril	40€	80€

Restaurant scolaire (repas préparés par la Cuisine Centrale Intercommunale basée à Souternon :

Repas enfant	3,80€
Repas adulte (enseignant, personnel communal)	10€

Garderie :

Gratuite : les matins de 8h00 à 8h35 et les soirs de 16h15 à 17h00

Payante : les matins de 7h30 à 8h00 et les soirs de 17h00 à 18h00

Tarifs : utilisateurs permanents : 60€/trimestre, utilisateurs occasionnels, à la journée : 2,50€ pour 10 journées : abonnement : 20€ payables à l'avance

Assainissement collectif :

Raccordement au réseau : 1 600,00€
Taxe annuelle : forfait 35€ + 0,65€/m3 d'eau consommée

Assainissement non collectif : contrôles SAUR :

Conception : 117,70€ TTC
Réalisation : 135,30€ TTC
Vente : 148,50€ TTC

Infos diverses

Demande d'inscription sur les listes électorales:

Avant d'effectuer cette démarche il est possible de vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électorales

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>)

A savoir: pour voter lors des élections municipales des **15 et 22 mars 2020**

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1952>), il est possible de **s'inscrire jusqu'au 7 février 2020**, **sauf circonstances particulières**

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34240>)



Nos amis les chiens:

La qualité de la vie commence par le respect d'autrui, alors évitons aux Grézollois, les excréments des chiens sur les trottoirs et places du village. La municipalité a pour cela installé vers la mairie un distributeur Toutounet, vous y trouverez sacs plastique et poubelle.



L'hiver est là, la neige aussi!

La municipalité s'engage à enlever la neige des trottoirs devant tous les bâtiments publics (mairie, école, salle Jean Louis Pras, toilettes, église) mais compte beaucoup sur la participation de chaque habitant pour l'entretien de leur trottoir.



Grézolles "Zéro pesticide":

Vous n'avez pas loupé cette année les herbes qui ont envahi nos trottoirs et caniveaux.

N'utilisant plus de pesticide pour préserver la nature (dégradation de l'eau dans les nappes phréatiques), vous avez dû apercevoir Christophe, notre agent municipal, avec un désherbeur thermique brûler les mauvaises herbes dans le village.

Mais avant de voir ces herbes monter trop haut, nous invitons les Grézollois à participer à l'embellissement du village, en enlevant ces herbes devant chez eux, soit par arrachage, soit par binage, mais surtout ne pas utiliser de produits interdits



Élagage à proximité des lignes électriques

A la charge du propriétaire ou occupant

-si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne

-si le réseau est en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'ENEDIS avec information préalable du propriétaire.



RECENSEMENT

de la population 2020

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace

- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

En 2020, tous les habitants de votre commune seront recensés. A cette occasion un nouveau protocole va être expérimenté. Dès le 16 janvier 2020, l'agent recenseur, Stéphanie DADOLLE, va déposer directement dans vos boîtes aux lettres la notice nécessaire pour être recensé par internet. Cette notice vous permet de répondre au recensement sans être directement sollicité par l'agent recenseur. Pour le suivi de son travail, il vous est cependant demandé de répondre avant le lundi 20 janvier. Après cette date, l'agent recenseur devra en effet relancer les personnes non répondantes.

Se recenser est gratuit. En répondant au questionnaire du Recensement vous accomplissez un acte citoyen qui permet de connaître le nombre d'habitants mais aussi de déterminer les besoins de la population en équipements et services.

Merci à tous de réserver un très bon accueil à Stéphanie !



Quelques règles d'urbanisme

DP = Déclaration Préalable

PC = Permis de Construire

Toit

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau :

<5m² : aucune formalité

<20m² : DP

>20m² : PC

Aménagement des combles :

<5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur

du bâti

<20m² : DP

Panneaux solaires/Velux : DP

Cabane bois ou béton :

<5m² : aucune formalité

<20m² : DP

>20m² : PC

Création fenêtre : DP

Portail, clôture : DP

Terrasse non couverte de plan pied (béton ou bois)

-sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

-surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5m² : aucune formalité

-surélevée et/ou avec fondations profondes <20m² : DP

-surélevée et/ou avec fondations profondes >20m² : PC

Véranda, terrasses couvertes :

>5m² : aucune formalité

<20m² : DP

>20m² : PC

Abri/garage :

<20m² : DP

>20m² : PC

Piscine :

<10m² : non couverte, restant moins de 3 mois : aucune formalité

<100m² ouverte : DP

<100m² avec couverture <1,80m de haut : DP

>100m² et/ou couverture >1,80m de haut et/ou local technique >20m² : PC

Les imprimés sont disponibles sur Service-Public.fr

Les informations ci-dessus sont celles applicables au jour de la rédaction du présent bulletin mais elles peuvent évoluer donc :

Il est **IMPERATIF** de se rapprocher de la mairie **AVANT LE COMMENCEMENT** de tous les travaux que vous souhaitez entreprendre ; en effet, certains nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable et d'autres celui d'un permis de construire.

Cette précaution est indispensable afin d'éviter toutes les difficultés qui pourraient surgir en cas de contestation (voisinage, mairie, ...)

Nous rappelons que notre commune est soumise à un PLU (Plan Local d'Urbanisme) qu'il est indispensable de consulter en mairie **avant toute construction**.



Dans le Bulletin Municipal de Janvier 2019, plusieurs projets étaient annoncés. Ces projets sont toujours d'actualité, mais l'activité de l'année 2019 a principalement été consacrée à, d'une part les peaufiner, et d'autre part à rechercher des financements.

En 2019 : des travaux sur les bâtiments communaux qui ont demandé quelques rénovations:

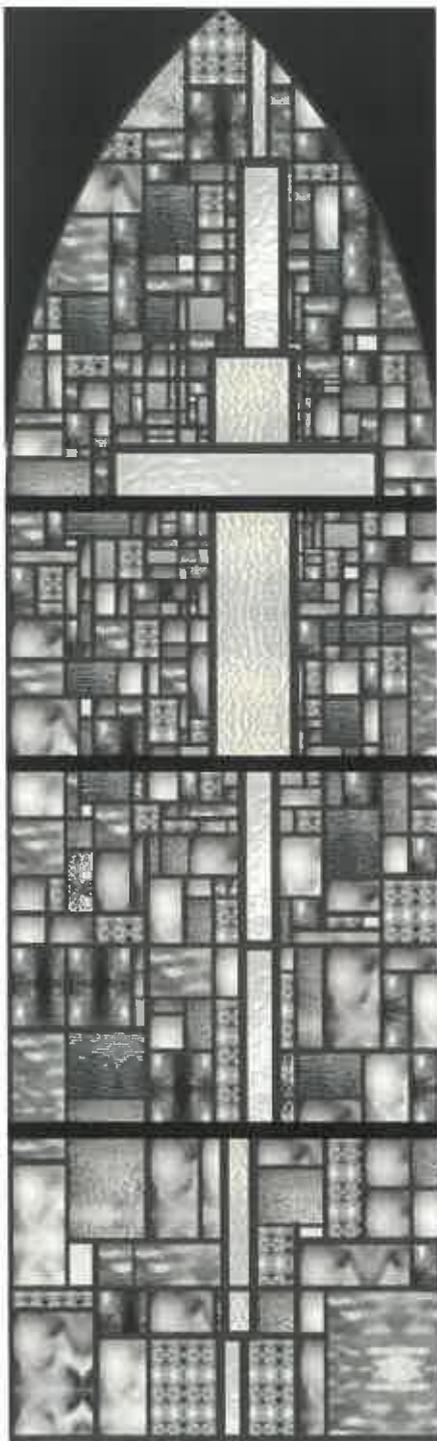
- Changement de la chaudière de l'appartement F4 rue de la Cure
- Changement de la chaudière de l'appartement F1 impasse de l'ancienne poste
- Remise en état et gainage de la cheminée de la maison CCAS impasse de l'ancienne poste
- Reprise de toiture et plafond sur le bâtiment dit « ancienne mairie » suite à un dégât des eaux
- Changement de la porte du bar communal donnant accès sur la RD1
- Changement du lave-vaisselle de l'école
- Travaux d'entretien divers : portes de l'église, lasure des divers volets, ...

Quelques nouveautés :

-Pose d'une borne « Déjections canines » (A noter que le sujet « Amélioration du cadre de vie » n'est que reporté. Il sera traité plus spécifiquement en 2020.)



-Installation d'un local à sel au centre du village



Travaux sur les vitraux :

- Installation d'un nouveau vitrail sur la fenêtre de la sacristie
- Réparation des vitraux de l'église suite à des actes de vandalisme
- Réparation du vitrail de la chapelle

Entretien des bâtiments :

- Pose d'une porte isolante pour le bar, côté rue d'Astrée

Suite de l'adressage :

- deux nouvelles plaques pour une nouvelle rue : la « Route du Tacot »

Travaux extérieurs :

Fleurissement en centre bourg

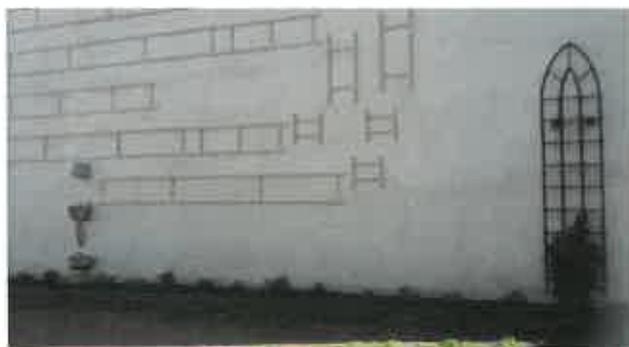
Entretien de la commune sans produits phytosanitaires



Voie :

Une partie du Chemin de la Mignerle a été repris par l'entreprise EUROVIA. Le fossé « Chemin des Greniers » a été aménagé par l'entreprise SITERRE.

Des rosiers ont été plantés par l'AGAP sous le Jeu de l'Oie. Un projet d'implantation de table de jeu est à l'étude.





Aménagement des abords de la chapelle, extension du cimetière et création d'un espace de loisirs

Beaucoup de rebondissements dans l'élaboration de ce projet :

-l'espace de jeux envisagé sur ce site a dû être déplacé : sa présence à proximité de la chapelle Sainte-Barbe classée monument historique n'a pas été validée par l'architecte des bâtiments de France.

-l'extension du cimetière a été ajournée : un des propriétaires riverains concernés a refusé la vente d'un morceau de terrain à la commune.

Projet retenu aux abords de la chapelle : aménagement enherbé sur l'ensemble du parvis avec création de places de stationnement. L'ancien terrain de tennis deviendra officiellement terrain de loisirs : pétanque, mais aussi espace de spectacle estival avec l'implantation de gradins qui épouseront la pente. Les murs seront abaissés pour améliorer le visuel, consolidés et rejointés. Le lampadaire sera déplacé et servira d'éclairage à la fois côté chapelle et côté loisir. Un branchement électrique sera possible (petite sono, ...). L'espace vert situé sous le terrain de pétanque restera enherbé pour conserver l'aspect « nature » du secteur.

Ces travaux seront réalisés en janvier février 2020 par l'entreprise EIFFAGE.

Ultérieurement, la Montée du Château sera retravaillée. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Départemental.





DECHETERIE INTERCOMMUNALE – ZA Pralong à ST GERMAIN LAVAL



Horaires d'ouverture en cas de canicule

Depuis l'été 2018, en cas d'alerte canicule orange ou rouge, la déchèterie intercommunale sera ouverte uniquement les matins de 8h à 12h du mardi au samedi.

Nouveau : A partir de janvier 2020, tous les emballages se trient !

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Pour améliorer le recyclage des déchets et vous simplifier le tri au quotidien, la **Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable**, en charge de la collecte des déchets ménagers, a décidé de faire évoluer les consignes de tri.

A partir de janvier 2020, vous pourrez déposer dans le conteneur de tri « emballages » (signalétique jaune) tous les emballages ménagers :

- **Tous les emballages en plastique** y compris les pots, barquettes, boîtes, sachets et films (nouveau) avec les bouteilles et flacons en plastique,
- Tous les emballages en métal, y compris les petits aluminiums (capsules café...)
- Tous les emballages ménagers en carton léger, les briques alimentaires.

Grâce à votre geste de tri, vous agissez en faveur de l'environnement et la préservation des ressources naturelles tout en réduisant le volume de votre bac à ordures ménagères.

Nous vous rappelons néanmoins que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la CCVAI au 04.77.65.48.75 ou vous connecter sur les sites internet : www.consignesdetri.fr ou www.ccvalsaixisable.fr /onglet déchets ménagers/tri sélectif

Quelques coordonnées

Communauté de Communes des
Vals d'Aix et Isable
28 rue Robert Lugnier
42260 ST GERMAIN LAVAL
TEL : 04 77 65 48 75
ccvai@ccvai.fr
www.ccvalsaixisable.fr
Horaires d'ouverture au public : du
lundi au vendredi de 9h30 à 12h et
de 14h à 16h30

Rappel horaires médiathèque

Mardi 16H30-18H30
Mercredi 10H00-12H00 et 15H00-17H00
Jeudi 16H30-18H30
Samedi 10H00-12H00

Contacts : 04.77.65.78.17 [anne-
marie.gaumon@ccvai.fr](mailto:anne-marie.gaumon@ccvai.fr)



DU TERRAIN FONCIER ECONOMIQUE DISPONIBLE

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable a réalisé en 2015-2016 des travaux d'extension de la zone d'activité des Grandes Terres à St Germain Laval.

Un lot divisible de 12 300 m² est disponible à la vente.

Renseignements : [04 77 65 48 75](tel:0477654875) (CCVAI)



REHABILITATION MAISON BOISSIEU A ST GERMAIN LAVAL



Avant travaux



Après travaux

Ce bâtiment a été acquis en 2014 par l'intercommunalité dans un esprit de développement « intercommunal » d'un point de vue touristique et de préservation d'un patrimoine local.

Ce projet a pour double objectif :

- de concourir à la restauration, à la mise en valeur patrimoniale d'un bâtiment « remarquable » et par là même contribuer à l'attractivité du bourg-centre médiéval de St Germain Laval, et plus largement du territoire de la Communauté de Communes.
- de répondre à un besoin exprimé en termes d'aménagement d'espaces pour des activités à destination de tous les habitants du territoire : cours de musique, expositions, réunion, réception, pour les besoins de la CCVAI mais aussi au bénéfice des associations et autres structures locales.

Les travaux ont débuté en janvier 2019 et doivent se terminer en décembre 2019. Le montant de ce projet est de 824 814 € HT. Plusieurs subventions ont été obtenues pour le financement de ce projet : Etat, Région et Département.

Par ailleurs, une souscription auprès du grand public a été lancée via la Fondation du patrimoine sur le site www.fondation-patrimoine.org

Ces dons ouvrent droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable
- ou de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €



DU TERRAIN FONCIER ECONOMIQUE DISPONIBLE
TRAVAUX AMENAGEMENT SALLE DES SPORTS AMIONS

Ce projet intercommunal concerne :

- des travaux d'aménagement en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) : notamment création de 5 ouvertures, mise en place de fenêtres PVC, mise en peinture, mise en place d'un sol souple...
- des travaux d'amélioration de l'office : notamment réfection des peintures, isolation thermique des murs extérieurs et du plafond, mise à jour du réseau électrique...

Le coût de cette opération est de 126 000 € HT.

Les subventions obtenues pour ce projet sont :

- Etat : 18 990 € (Dotation de soutien à l'investissement public local)
- Région : 50 000 € (Contrat Ambition Région)

Les travaux débuteront en décembre 2019 et s'étaleront sur une durée de 17 semaines.

GESTION ET ENTRETIEN DES RIVIERES

Restauration des berges de l'Aix entre Saint Germain Laval et Pommiers : l'équipe de la Communauté de Communes à pied d'œuvre.

La végétation des berges de rivière joue un rôle prépondérant dans la vie de nos rivières, que ce soit pour la gestion des débits en période de crue ou pour le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Encore faut-il qu'elle soit en bon état... C'est le travail auquel s'attache l'équipe Atelier Chantier d'insertion dans le cadre du contrat territorial : les arbres vieillissants ou menaçants sont abattus et les branches (rémanents) sont broyées.



Le lit de la rivière avant et après intervention

Cette portion de rivière n'avait jamais fait l'objet d'une intervention au préalable, le travail réalisé par l'équipe est en conséquence :

ABATTAGE FACONNAGE		classe 10/20	classe 20/30	classe 30/50	classe 50/+	TOTAL
		345	280	195	174	994
Chauffage	En stère	28,18	91,48	143,35	287,81	550,82
Rémanents	En m3	36,63	118,93	186,36	374,15	716,07

La finalisation de ce chantier est prévue pour fin avril 2020.



PARENTS, FUTURS PARENTS

Vous avez besoin de confier votre enfant âgé de 0 à 6 ans quelques heures, ou de façon occasionnelle ?

Connaissez-vous toutes les possibilités ?

Garde à domicile

Assistants maternels

MAM Barbouille et Cie

Maison d'Assistants Maternels à Vézellin sur Loire (Dancé)

Marine : 06.58.75.33.67

Elodie : 06.58.62.10.37

☎ : barbouilleetcie@orange.fr

MICROCRECHE La court'echelle

à St Martin la Sauveté

Claudine Besacler : 04.77.65.62.09.31

☎ : lacourtechelle@fed42.admr.org

MULTIACCUEIL Les Champiloups

Association AD PEP 42

50 chemin du Grand Vernay à St Germain Laval

Tél : 09.51.28.64.00

ACCUEIL DE LOISIRS Les Farfadets

Association Familles Rurales

Directeur : Bertrand Chinal : 06.83.48.10.50

☎ : familles-rurales-salntgermainlaval@hotmail.fr



Voici le numéro 04 77 65 58 02

qui peut vous renseigner et vous accompagner dans votre recherche.

Relais Assistants Maternels des Vals d'Aix et Isable

28 Rue Robert Lugnier

42260 St Germain Laval

mail : aurelie.butin@ccvai.fr

Lundi 14h-18h

Mardi 13h30-16h30

Jeudi 13h30-16h30



ACCUEIL DE LOISIRS ADOS – PROMENEUR DU NET

Salut, je m'appelle Grégory, je suis directeur de l'Accueil de Loisirs Ados de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, mais pas seulement, je suis aussi un Promeneur du net.

Si tu as des questions, des projets ou tout simplement envie d'échanger avec moi, n'hésite pas à me demander en ami.

Je suis présent sur les réseaux sociaux : Facebook, Snapchat et Instagram.

Pour me trouver, rien de plus simple,

Gregory AL Ados Promeneurdunet



MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

ATELIERS POESIE ET THEATRE AVEC LES RESIDENTS



Résidence Cie Turak théâtre d'objets

Participez à sa nouvelle création : *Nouvelle expédition en Turakie*, une chorégraphie de toiles de tente.

Du 10 au 16 février 2020, la compagnie proposera plusieurs rendez-vous "cartes postales" sur l'avancée de sa création à St Germain Laval (bar associatif Le Cheval blanc).

Représentations : vendredi 12 et samedi 13 Juin 2020 à Neulise (La ferme)

Résidence d'Armand le poète (Patrick Dubost)

Avec Armand, faire sortir la poésie d'un pré carré, la faire vivre en plein air, en musique, dans le mouvement...

5 rencontres ateliers écriture/ateliers de mise en voix

Ateliers gratuits ouverts à une douzaine de personnes : adultes et grands adolescents.

En final, une **randonnée poétique**. La mise en valeur des écrits réalisés sera définie par le groupe lui-même avec un rendu prévu en mai.

Les ateliers auront lieu le **samedi** matin, au local de l'association Cheval blanc à St Germain-Laval aux dates suivantes : 18 janvier - 15 février - 14 et 28 mars - 18 avril 2020

Samedi 15 février 2020 à la salle Greyzolon Duluth à St Germain Laval : « Parler d'amour »

Rencontre festive, ateliers, performance lecture et concert avec Armand le poète, la Cie Turak objets et le groupe musical Tram des Balkans.

ATELIER D'ECRITURE

A partir d'extraits de livres, d'articles, de poèmes, de contes ; de mots tirés au hasard, de tableaux ; de photographies et de tout outil pour vous permettre de démarrer

Marie-Claire BURGOS, auteur(e) vous invite au plaisir et au frisson d'écrire... et à partager un moment convivial sans à priori :

Un rendez-vous mensuel gratuit le samedi matin de 10 H à 12h à la médiathèque. Public adultes et adolescents.



Parlons de nos déchets

Comparons l'évolution de la production de déchets de 2018 et 2017.

La Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable regroupait alors 14 communes (Elle n'en regroupe plus que 12 en 2019 de par la fusion des communes Amions Dance et Saint-Paul-de-Vézelin devenues Vézelin-sur-Loire) pour une population de 6039 habitants en 2018 (16 habitants de plus qu'en 2017).

	2018	par rapport à 2017
Ordures ménagères	176,35kg / habitant	+ 2,17kg / habitant
Encombrants non recyclables en déchèterie	68,12kg / habitant	+ 14,75kg / habitant
Ordures ménagères + encombrants + refus de tri	247,67kg / habitant	+ 17,43kg / habitant

Les ordures ménagères, les encombrants, les refus de tri des emballages représentent la moitié des déchets du territoire : 1 495,69 tonnes, soit 50,32%.

Après plusieurs années de diminution, ces tonnages augmentent depuis 2016 et continuent leur hausse en 2018 (+ 7,86% par rapport à 2017).

Evolution du tonnage des déchets sur 5 ans

Année	Ordures ménagères	encombrants	Refus de tri	total
2014	1 088,60T	196,92T	15,16T	1 300,68T
2015	1 041,84T	236,43T	14,78T	1 293,06T
2016	1 065,80T	228,82T	14,65T	1 309,27T
2017	1 049,10T	321,45T	16,20T	1 495,69T
2018	1 064,95T	411,38T	19,36T	

La fréquentation de la déchèterie a explosé en 2018 :

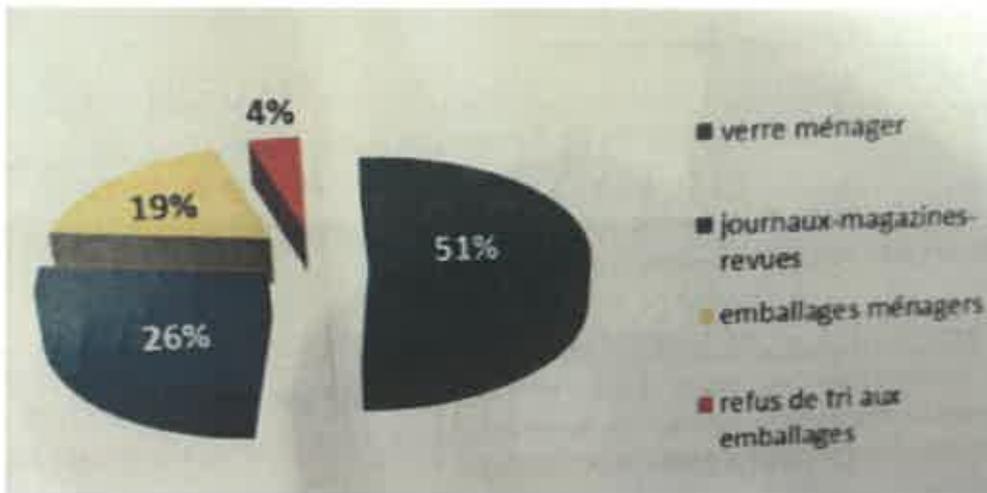
La déchèterie a reçu 21 003 visites dont 20 481 particuliers et 522 professionnels (dont 92% de services municipaux).

La fréquentation augmente de 57,21% entre 2017 et 2018 soit plus de 7 600 visites supplémentaires.

Les gravats, encombrants, déchets verts collectés en déchèterie en 2018 représentent 234,41kg/habitant soit + 7,68kg/habitants.

Nous relevons que 62 tonnes de déchets ont été détournés des encombrants et du bois pour être valorisés gratuitement via la filière mobilier.

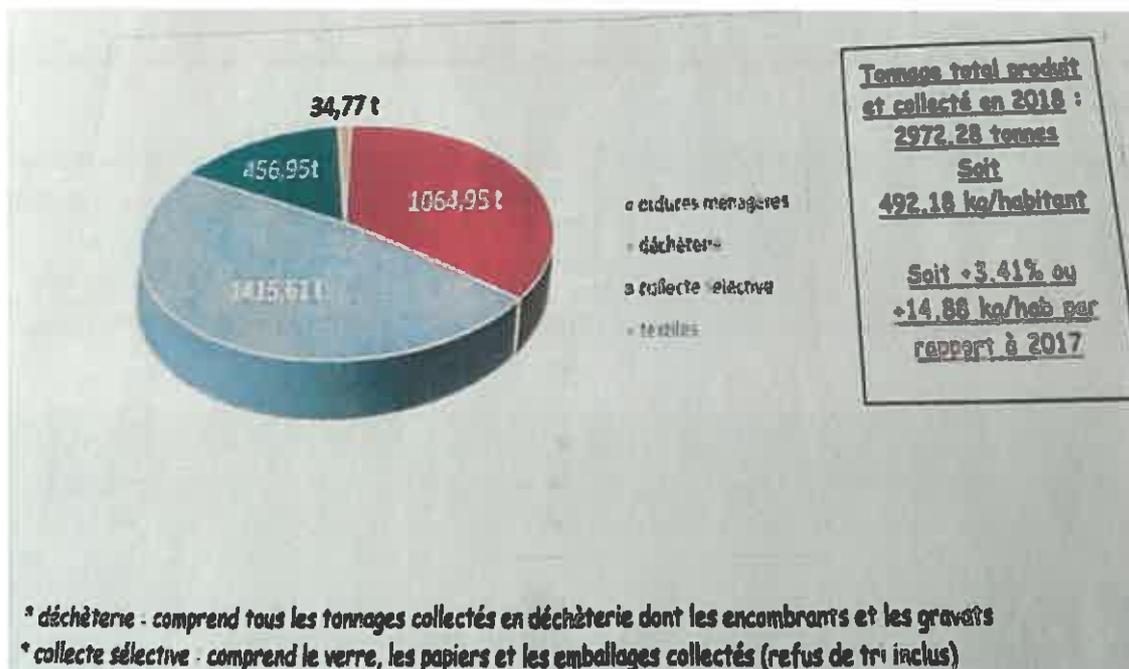
	Tonnage annuel	Production par habitant	Evolution par rapport à 2017
Verre	244,18T	40,43kg	+ 5%
Papier	124,4T	20,59kg	+ 5,18%
Emballages ménagers	88,43T	16,64kg	+ 10,48%
Refus de tri	19,36T	3,21kg	+ 8,09%



Tonnages de déchets produits par mode de collecte : répartition en % des tonnages de collecte sélective

Au total 437,59 tonnes d'emballages, de verre, de papier ont été recyclées en 2018, soit 72,46kg/habitant (+3,62kg/habitant par rapport à 2017).

La récupération des textiles s'est légèrement accrue atteignant 34,77 tonnes ou 6kg/habitant.



Entre 2017 et 2018, le tonnage global de déchets produits sur la Communauté de Communes s'est accru de 3,41% soit une hausse de 14,88kg/habitant.

Objectifs de la loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 :

Avec cette loi, il ne s'agit plus de réduire uniquement les tonnages de déchets non recyclables et d'inciter au tri, mais de réduire le tonnage de TOUS LES DECHETS, y compris ceux issus de la collecte sélective et de la déchèterie.

On ne parle plus de gestion des déchets mais de prévention, de lutte contre le gaspillage (dont alimentaire) et de promotion de l'économie circulaire (déchets = ressources).

Les déchets qu'on ne parviendra pas à éviter devront TOUS être valorisés par réemploi, recyclage, ... et constituer une nouvelle ressource, permettant d'économiser les ressources naturelles.

Principaux objectifs pour la collectivité :

La réduction de 30% des déchets dangereux (DMR*) mis en ISDND* d'ici 2020 et 50% d'ici 2025 (par rapport aux tonnages de 2010, année de référence)

Tonnage 2010- année de référence	Tonnage 2018	Objectif -30% d'ici 2020	Tonnage à réduire par rapport à 2018	Objectif -50% d'ici 2025	Tonnage à réduire par rapport à 2018
1693,81t	1495,69t	1185,67t	-310,02t	846,90t	-701,21t
293,48kg/hab	247,67kg/hab	207,53kg/hab	-40,14kg/hab	146,74kg/hab	-100,93kg/hab

*DMR : Déchets Ménagers Résiduels composés des ordures ménagères résiduelles, encombrants non recyclables de déchèterie et refus de tri aux emballages

*ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

La réduction de 10 % de la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2020 (tous déchets confondus)

Tonnage DMA 2010	Objectif -10% de DMA d'ici 2020	Tonnage DMA 2018	Tonnage à réduire par rapport à 2018
2726,35t	2453,76t	2972,28t	-518,52t
477,21kg/hab	429,50kg/hab	492,18kg/hab	-62,68kg/hab

Ce tonnage de DMA comprend tous les déchets produits dont les inertes et les déchets dangereux.

Avec la hausse du tonnage global de déchets produits et notamment celui des non recyclables tels que les encombrants de déchèterie en 2018, la Communauté de Communes s'éloigne des objectifs 2020 de la loi de transition énergétique.

Le taux de valorisation a diminué de 3% entre 2017 et 2018.

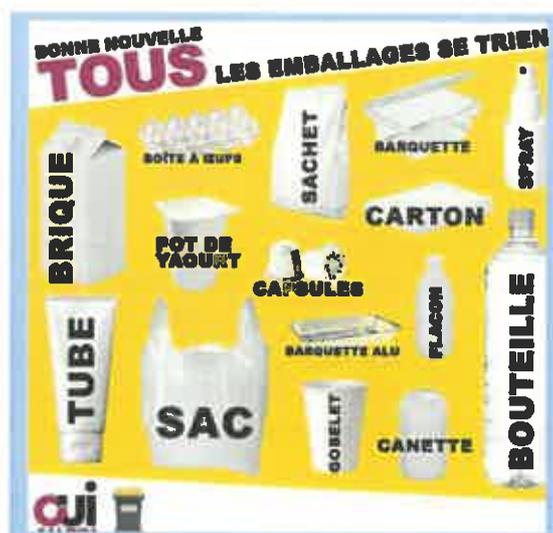
Au lieu de réduire ses déchets, chaque habitant a produit 14,97kg de déchets en plus entre 2010 et 2018, soit une augmentation de 3,14% alors que l'objectif est de réduire de 10% la quantité de déchets ménagers d'ici à fin 2020.

Alors, ... agissons...

Quelles sont les nouvelles consignes de tri ?

Les nouvelles consignes sont simples : Tous les emballages sans exception se trient : en métal, en carton, les briques alimentaires et, *fait nouveau, tous les emballages en plastique, et ce à partir du 1^{er} janvier 2020*

**À RAJOUTER
DANS LE CONTENEUR EMBALLAGES**
à partir du 1er janvier 2020



LES NOUVEAUX EMBALLAGES PLASTIQUES



+

LES ALUMINIUMS LÉGERS ou PETITS ALUS



1 – Qui fait quoi ?

La fourniture d'eau potable est une *compétence communale* qui, pour Grézolles, a été transférée fin 2018 à la communauté de communes des Vals d'Aix et Isable, laquelle l'a déléguée au Syndicat Mixte¹ des Eaux de la Bombarde (SMEB). Le SMEB dessert 35 communes depuis Saint-Just-en-Chevalet jusqu'à Bully ou Mornand ou même la rive droite de la Loire (Pinay et Saint-Jodard). Le SMEB est dirigé par un comité syndical - comprenant 2 délégués communaux ou communautaires par commune (Grézolles : Mrs. Sébastien RATHIER et Sigismond ROZANSKI) -, lequel élit un Bureau, un président et (actuellement) 4 vice-présidents.

Ce service public est géré sous la forme d'une régie : le syndicat est maître de toutes ses décisions (fonctionnement et investissements) et confie l'exploitation par un marché de prestation à une entreprise spécialisée, actuellement SAUR, dont le siège local est à Saint-Germain-Laval, ZA de Pralong. C'est donc à SAUR que l'on doit s'adresser pour tout problème quotidien de fourniture (fuite avant compteur, défaut de qualité, changement d'occupant...), à moins que le souci ne relève du plombier (*installation après compteur*).

Le Trésor public est quant à lui responsable de l'encaissement des factures établies par SAUR : c'est à la trésorerie de St-Germain-Laval qu'il convient de s'adresser en cas de difficulté à ce sujet.

2 – Quel prix pour notre eau ?

C'est le Syndicat qui fixe annuellement, en général au mois de juin, le nouveau tarif de l'eau pour application à la facture de l'année suivante (portant sur la consommation relevée en septembre). Le tarif comporte deux parties : un prix d'abonnement, actuellement² 86,20 € H.T. par an, correspondant aux frais fixes par branchement, (construction et entretien de la station, des réservoirs, installation et renouvellement des canalisations, etc) et une partie variable (1,61 € H.T./m³), (frais de traitement, etc) proportionnelle à la consommation particulière de l'abonné.³

3- Quelles ressources en eau pour le Syndicat ?

L'eau distribuée par le SMEB est obtenue par prélèvement dans la rivière le Boën et/ou à partir de la retenue du Gué de la Chaux. Ces ressources comportent des avantages et des Inconvénients :

Le Boën est un ruisseau à caractéristiques de torrent : la pluviométrie a une grande incidence sur son régime, et souvent après une pluie, l'eau ne peut être traitée car elle est trop chargée en matières en suspension (*c.-à-d.* elle est trop « trouble »). D'autre part, le ruisseau coule très peu, voire plus du tout en cas de sécheresse prolongée.

La retenue du Gué de la Chaux est située aux confins de la Loire et de l'Allier, en zone de tourbières d'altitude (1100 m). Comme l'eau du Boën, elle est très peu minéralisée (terrains non calcaires), mais par contre très riche en matière organique dissoute, - résultat de la décomposition des végétaux des zones traversées- (trop riche même, puisqu'elle ne peut être utilisée que par dérogation du Conseil Supérieur d'Hygiène publique de France), d'où sa couleur prononcée. Sa faible teneur en sels minéraux (calcium, sodium etc...) en fait une eau très douce, mais très agressive, corrosive, en particulier pour les canalisations et les appareils ménagers.

Le traitement de ces eaux, selon leur mélange, consiste donc à éliminer le plus possible les matières en suspension ou dissoutes, éléments d'origine minérale, organique ou biologique (microbes), à minéraliser l'eau obtenue pour l'amener à l'équilibre calco-carbonique (eau ni corrosive ni incrustante : ni attaque des conduites, ni dépôt à leur surface), et à la traiter (chloration) pour que les qualités de « potabilité » soient préservées jusqu'au robinet de l'utilisateur final. Ce que vérifient des contrôles permanents, tant de l'entreprise que des autorités compétentes (ARS : Agence Régionale de Santé).

4 – L'état des lieux et les réalisations ou projets du Syndicat :

25

Les caractéristiques de la ressource et la configuration géographique du réseau du SMEB entraînent un certain nombre d'inconvénients pour une exploitation optimale, et la mise en place de solutions adaptées pour les compenser :

- l'utilisation d'une quantité notable de réactifs de traitement au coût important ;
- la production élevée de boues à traiter ;
- les contraintes écologiques et environnementales, justifiées mais considérables, affectant l'exploitation ;
- la longueur du réseau syndical et la faible densité des abonnés : le faible rendement en résultant a été considérablement augmenté ces dernières années (de 69 % à plus de 82 % en dix ans environ), grâce à une politique volontariste de renouvellement des canalisations, la mise en place de compteurs de sectorisation permettant une meilleure connaissance des incidents (casses, interventions des pompiers, vols), etc.
- l'absence de minéralisation de l'eau brute et son traitement au sulfate d'alumine, utilisé dans les premières décennies de l'existence du syndicat, ont été à l'origine de défauts de qualité dont on constate parfois encore les conséquences : eau colorée lors de casses ou de « coups de bélier », goût de terre, teneur en fer parfois importante... L'utilisation actuelle de chlorure ferrique et de polymères organiques comme principaux produits de traitement a permis de remédier grandement à ces problèmes ;
- les préconisations du plan Vigipirate et de son volet BIOTOX (lutte contre le terrorisme) nécessitent la présence dans l'eau de chlore résiduel à un niveau parfois désagréable (signe paradoxal de qualité car témoin de l'absence de dégradation dans les conduites).
- cette année, outre les renouvellements de canalisations (en lien avec les secteurs prioritaires en matière de fuites, de casses, ou d'opérations de voirie – réfections de chaussées, aménagement de bourgs, etc...), le Syndicat a lancé un programme d'environ 2 millions d'euros de sécurisation de la ressource par :
 - le doublement de la conduite actuelle (environ 4 km) de liaison entre la retenue et la station de traitement, permettant de travailler au nominal de la station (400 m³/h au lieu de 280 m³/ heure actuellement) ;
 - la pose d'une autre canalisation permettant, dans la limite de notre droit d'eau et quand le débit de la rivière dépasse les besoins du Syndicat, le refoulement de l'eau excédentaire dans le barrage, d'où l'obtention d'une retenue pleine plus rapidement et plus longtemps.

5 – Notre eau est-elle de qualité ?

Si elle n'est pas parfaite, l'eau distribuée par le SMEB comporte beaucoup de qualités :

- sa zone de prélèvement la met à l'abri de nombreuses pollutions : pesticides, phytopharmaceutiques, toxiques d'origine naturelle (arsenic), humaine, industrielle, hormones, antibiotiques ou autres résidus médicamenteux, malheureusement présents dans beaucoup d'eaux de surface, voire de captages....
- le dégazage permis par le stockage de l'eau à l'air libre préserve la ressource de la présence de radon, principale origine de la radioactivité constatée dans certaines eaux de terrains primaires ;
- la nouvelle filière de traitement utilisant le chlorure ferrique a résolu le problème des concentrations parfois trop élevées en aluminium dans l'eau distribuée.

C'est donc une eau assez douce, convenablement minéralisée, aux qualités organoleptiques (goût, odeur, saveur, transparence et coloration), chimiques et bactériologiques conformes⁴ aux normes de santé publique qui vous est amenée jusqu'à l'intérieur des habitations !

N'hésitez pas à la boire, après l'avoir éventuellement mise au réfrigérateur afin de lui ôter son goût d'eau de Javel...

¹ : car composé de communes et d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ;

² : prix pour la consommation relevée en août 2020 ;

³ : au total, pour une facture-type représentant 120 m³ de consommation annuelle, le montant ressort à 294,94 € T.T.C., soit moins de 0,25 centime d'euro par litre (0,002458 €/l)

⁴ : n'hésitez pas à signaler toute anomalie aussi rapidement et souvent que nécessaire à l'exploitant du Syndicat, SAUR, aux numéros suivants :

- aux jours et horaires ouverts : 04 69 66 35 00

- en urgence aux autres horaires : 04 69 66 35 09. Merci d'avance !

Cela s'est passé cette année



Le Pont Rouge rouvert à la circulation –

Janvier 2019

En 2018, le chantier du Pont Rouge a été réalisé en priorité puisque la crue de l'Aix avait emporté une pile de la structure, la fragilisant et en interdisant l'usage. Cet édifice appartenant à Saint-Martin et Grézolles, les deux communes ont œuvré de concert pour qu'il soit reconstruit. Devis estimatifs, recherche d'aides financières, appel d'offres, déclarations à la Police de l'Eau... Il a fallu faire au plus vite pour rompre l'isolement de la famille Dubost, coupée du réseau des voies carrossables à cause de l'impossibilité d'utiliser le pont en l'état. Le coût de ces travaux s'est élevé à un montant total de près de 200.000 €. Le pont est désormais rouvert à la circulation.



Des aides de l'État à hauteur de 20 % et du Département, 20 %, des subventions spécifiques pour « catastrophe naturelle » également à hauteur de 20%, ont contribué à la réalisation de ce gros chantier. L'impact sur le budget de la commune reste cependant important et n'était surtout pas prévu. Les projets 2019 ont donc été menés, certes avec enthousiasme, mais également avec beaucoup de prudence. A ce jour, plusieurs restent encore à affiner et à peaufiner, surtout financièrement.

Grand trail du Sou des écoles –

Février 2019

Le Sou des écoles du RPI Grézolles, Souternon, Saint-Julien-d'Oddes est un partenaire privilégié de l'équipe pédagogique. Il sait être là pour accompagner financièrement les projets de sorties, rencontres sportives, abonnements ou autres.



Pour renflouer les caisses, il se montre très actif et organise notamment, dimanche 17 février, un trail qui devrait intéresser de nombreux amateurs de course à pied.

Deux parcours seront au programme, : 10 km (avec un dénivelé positif de 140 m) et 15 km (430 m). Le départ se fera à partir de 10 heures.

Une première réussite pour le VLVA –

Avril 2019

Grézolles n'avait pas connu la fièvre des courses cyclistes depuis près de 25 ans. Celle du FSGT de samedi 6 avril, organisée par le Vélo loisir du Val d'Aix, a permis de renouer avec cette tradition. Pas moins de 127 coureurs étaient en lice sur une boucle de 4,300 km qui, au dire des cyclistes, présentait une configuration et un dénivelé intéressants. Côté organisation, le VLVA, grâce à de nombreux bénévoles venus tenir les carrefours, avait fait le nécessaire pour sécuriser le parcours.



Une voiture ouvreuse du CSADN, la participation active des motards et la prestation de Jean-Claude Chevignon, qui a commenté les courses avec beaucoup de professionnalisme, se sont révélées précieuses pour le déroulement de la journée. Romane Cizeron (TVP) est la seule jeune femme à avoir pris le départ. Chez les minimes, Théo Peyrard a fini à la première place. En catégorie 5 : 1. Jacky Duinat (CSADN), 2. Norbert Valentin (Pays du Gier), 3. Vincent Boudou (Val d'Aix). En catégorie 4 : 1. Benjamin Laleuf (BTS), 2. David Rochard (Balbigny), 3. Éric Mira (ROCF). En catégorie 3 : 1. Romain Lopez (VCM), 2. Diego Charroin (St Galmier), 3. Etienne Payant (VCR). En catégorie 2, Alexandre Dupuy (TVP) a battu d'une courte tête Benoît Marcellin (CR4C) suivi de Laurent Begard (TVP).

Les chasseurs tirent... et pointent ! –

Mai 2019

Les membres de la société de chasse locale étaient sur le pont, samedi, pour organiser leur concours de pétanque, renouant ainsi avec une tradition abandonnée depuis quelques années... Cette reprise fut un succès ! Vingt-quatre doublettes se sont affrontées sans rien lâcher mais dans un esprit parfaitement sportif. Au-delà de la compétition, ce fut un après-midi très sympathique qui a su rassembler un public nombreux, toutes générations confondues. La finale mettait en lice la doublette des frères Sébastien et Ludovic Rathier d'une part et celle de Jean-Yves Fournit et David Agrafell, d'autre part.



Ces derniers ont dû s'incliner à l'issue d'une partie très disputée et de haute tenue. Le podium était complété par Stéphane Dalbeigue et Damien Mangavel.

Du côté des autres actualités de la société de chasse, en ces temps où chacun est sensible à la parité, le compte n'y est pas encore tout à fait. Cependant, deux jeunes femmes ont décidé de jouer les Dianes chasseresses en rejoignant les rangs des adhérents qui passent, ainsi, de vingt-deux à vingt-quatre.

70 élèves ont testé la gymnastique

rythmique et sportive – Avril 2019

70 élèves de CP, CE1 et CE2 des écoles de Crémeaux, Saint-Jodard et Grézolles se sont retrouvés, jeudi 4 avril, à la salle omnisports pour une rencontre USEP. Six activités de gymnastique rythmique et sportive ont été proposées : rubans, massues, cordes, foulards, cerceaux et ballons.



Éric Dozol souhaite apporter de la vie au

cœur du village – Mai 2019

Après quelques mois de fermeture, le café va de nouveau ouvrir ses portes. Éric Dozol, le nouveau repreneur, est déjà à pied d'œuvre pour mettre la dernière main à l'aménagement du site. Des nouveaux luminaires par ci, un peu de peinture par là, il veut faire de l'établissement un endroit accueillant où il fera bon venir passer un moment pour échanger. Un lieu de vie où chacun aura plaisir à se retrouver autour d'un verre, ou d'un menu, que le nouveau maître des lieux aura à cœur de préparer, dans la mesure du possible avec des produits frais et locaux. Soirées à thème, événements festifs... Éric Dozol a des projets plein la tête et il les présentera samedi 18 mai, à partir de 17 heures, à toute la population, lors de l'inauguration de l'établissement. Dimanche 19 mai, dès 6 heures, ce sera l'ouverture officielle.

Souhaitons une belle réussite à Éric Dozol qui, avec son joli accent du sud, sera aux manettes d'un lieu cher aux Grézollois et aux habitants des villages environnants pour la vie qu'il apporte au cœur du village.



Le village attire les

promeneurs – Juin 2019

L'installation, au cœur de la commune, de peintures et sculptures créées par l'Association Grézolles art et patrimoine, en a fait un village singulier. Ces œuvres font le bonheur des promeneurs, curieux de découvrir des créations, minuscules ou monumentales, au fil d'une jolie balade champêtre. La semaine dernière, un groupe de 25 randonneurs de Vollore-Ville a quitté l'Auvergne pour profiter d'une visite commentée par deux bénévoles de l'Agap, Germaine Bonnefond et Hervé Navarro. Une pause gourmande au bar de la commune a clôturé leur visite.



Un appel aux dons pour rénover l'église –

Juin 2019

Gaspar (Grézolles association pour la sauvegarde du patrimoine à restaurer) est une association née en 2015 afin de préserver le patrimoine local. De lourds travaux de mise hors d'eau de l'église avaient alors été engagés.



Suite à une souscription volontaire, la réfection des vitraux de l'église avait pu être entreprise. La Fondation du patrimoine se tenait aux côtés de l'association et de la mairie, apportant une précieuse contribution à la concrétisation du projet. L'église est maintenant rénovée. Reste à revisiter l'intérieur de l'édifice (reprise de l'ensemble des enduits). Un appel à la générosité est donc une nouvelle fois lancé. La Fondation du patrimoine, Gaspar et la mairie proposent une aide généreuse à hauteur de 20 % de la somme prévue pour les travaux.

Une nouvelle souscription volontaire est activée. Il est possible d'effectuer des dons en ligne. Les chèques seront à libeller à l'ordre de la Fondation du Patrimoine.

Chaque don donne droit à une réduction d'impôt. Pour plus de renseignements, il est possible d'aller sur : fondation-patrimoine.org\33042. Un dépliant d'information est disponible en mairie. Pour tout renseignement, il est possible de contacter Éliane Arsac au 06.79.54.15.57 ou : gaspar.grezolles@gmail.com



Un jardin médiéval créé par

les élèves – Juin 2019

Les élèves ont travaillé toute l'année sur le thème du Moyen-Âge, sous la houlette de leur enseignante, Astrid Favard. L'étude de cette période de l'histoire a donné naissance, en classe, à des activités très riches et variées et le travail s'est poursuivi par l'élaboration d'un jardin médiéval.

Mardi dernier, dans le cadre du concours des écoles fleuries, les enfants avaient revêtu leurs plus beaux atours de gentes dames, belles princesses ou valeureux chevaliers, pour montrer le produit de leur travail à Nicole Stachowicz et Roger Ker, membres du jury. Les enfants ont présenté les carrés potagers, le jardin d'agrément, les plantes aromatiques et médicinales et les cultures du nouveau monde, sans oublier de faire goûter leurs fraises. Ils ont, en complément, gratifié leur public de quelques poésies et chansons. Le jury a été conquis par les Jardiniers en herbe et la qualité du travail effectué.



Les 14 et 15 août 2019, l'Espagne a été à la fête.

Le signal de départ de la fête a été donné samedi 03 août, avec la distribution des brioches. Les passeurs avaient, certes, un peu d'avance et auraient pu attendre le 10 août mais il n'était pas question de

marcher sur les plates-bandes du Comité des fêtes de Souternon, qui organise ses festivités ce week-end. Mercredi 14 août, la fête s'est déroulée sur une note espagnole. Après le repas, composé de moules-frites et servi à partir de 19 h 30, le groupe Gypsy events produit par Paris spectacle, s'est produit à 21 heures. Jeudi 15 août, le petit-déjeuner grézollois a été servi au bar puis, à 14 heures, le concours de pétanque en triplettes a pu commencer. Le feu d'artifice a été tiré à 22 heures autour de quelques tapas ou d'une assiette de paëlla.

Le setter gordon, vedette d'un jour – Août 2019

Dimanche 25 août, les propriétaires de Setter gordon se sont retrouvés dans la commune pour une journée de compétition. D'un noir de charbon avec des marques « feu » d'un rouge brun vif, présentant d'énormes qualités à la chasse et parfait compagnon de la famille à la maison, le setter gordon était au centre de toutes les attentions. 21 chiens ont tenté d'obtenir leur test d'aptitudes naturelles en démontrant leurs capacités à rechercher du gibier, à se mettre à l'arrêt ou encore à ne manifester aucune réaction craintive à l'occasion d'un coup de feu. Ils avaient également accès à un « field d'initiation », ou pouvaient être soumis à l'avis d'un juge, pour une confirmation permettant l'accès au LOF (Livre des origines françaises). Pratique. Pour en savoir davantage : www.settergordon.com



Les chasseurs aux fourneaux – Septembre 2019

L'heure est à la rentrée... Mais au moment de reprendre le chemin de la classe ou du



travail, les chasseurs de la société de chasse de Grézolles ont permis à de nombreux gourmands de passer une excellente journée, dimanche, aux Plassottes.

Dès 8 h 30, les sociétaires s'activaient aux fourneaux pour un plantureux casse-croûte matinal...

À midi, les convives se pressaient nombreux pour déguster tripes ou grillades et passer un agréable moment à la buvette. Que tous les membres de la société de chasse soient remerciés pour leur investissement dans l'organisation de cette journée.

FAC : une édition placée sous le signe de la

bonne humeur ! –7 Septembre 2019

Les classards ont fait la fête au Château d'Aix. Toutes les classes d'âge étaient représentées. 83 participants ont pu déguster le repas concocté par le restaurant « Le Georget ». 2 représentants des 90 ans étaient présents : Romain et Pierre !



27 000 € récoltés pour la rénovation de

l'église de Grézolles – Septembre 2019

Plusieurs autres souscriptions sont lancées en lien avec la Fondation du patrimoine, qui mobilisent plus ou moins bien. Dans le Roannais, une souscription a particulièrement bien fonctionné : c'est celle pour la restauration de l'église de Grézolles. Celle-ci a permis de récolter la somme de 27 235 € pour la réfection des vitraux qui ont été changés ! Rapporté à la taille de la commune, c'est exceptionnel. « Mais il y a une association autour de la collecte qui a été très dynamique et la participation active de deux entreprises locales, Clément et Doitrand », explique Robert Maréchal, de la Fondation du patrimoine. La souscription se poursuit pour financer la réfection des enduits intérieurs de l'église.

Une soirée musique et

gastronomie

Les convives du restaurant le Georget ont découvert samedi soir l'univers musical de Peggy Lee, chanteuse, compositrice et actrice américaine née en 1920. Morceaux de jazz et de blues se sont parfaitement accordés avec le menu spécialement concocté pour cette soirée « Roanne Table Ouverte ».





L'alambic est de sortie – Octobre 2019

La législation autorise la distillation entre les mois d'octobre à mars...

Jusqu'au 4 décembre à l'Étang des Bérands

Dès les premiers frimas, l'alambic géré par Henri Bourdelin a donc repris du service ! Il est jusqu'au 4 décembre installé à Renaison sur le site de l'Étang des Bérands. La machine devrait ensuite se déplacer à Vézelin-sur-Loire pour terminer la campagne de distillation, comme les années précédentes, aux Rivières à Grézolles. L'installation restera en place tant que des clients en auront besoin...

Pour bénéficier de ce service faisant désormais partie du patrimoine vivant, contacter Henri Bourdelin au 06.72.01.28.26.

Intervention de l'Unicef sur le droit à la différence -octobre 2019

Jeudi après midi, l'heure était à la réflexion et à la discussion à l'école de Grézolles : Jackie Nicotra, Lucas Poio et Mathieu Gleyzes, bénévoles œuvrant pour l'Unicef sont venus animer un débat concernant le droit à la différence.



Accepter la différence pour mieux vivre ensemble

Ils ont su intéresser les enfants en leur faisant jouer des saynètes ou en leur présentant des animations mettant en scène des situations délicates à gérer à cause du handicap, de la barrière de la langue, etc. et dont les enfants ont pu débattre, pour en arriver à la conclusion qu'avec un peu d'ouverture et de dialogue, il est aisé d'accepter la différence et de vivre ensemble...

Les bénévoles de l'Unicef, outre leurs interventions en classe, multiplient les événements pour aider l'association : nuit de l'eau à la piscine de Roanne, emballage de cadeaux dans certains magasins à l'approche de Noël.

Renseignements : Romaine Lebienvu au 06.07.60.03.44.

Lumignons, contes et gourmandise au

programme – Décembre 2019

Samedi, l'Association Grézolles, Art et Patrimoine (AGAP) organisait une soirée conviviale en avant-goût des festivités de Noël. Des enfants armés de lampions ont arpenté les rues du village pour aller écouter quatre histoires sur quatre sites différents. Soupes, vin chaud et crêpes ont été servis à la fin de cette soirée.



Noël des anciens – Décembre

2019

Décembre et ses fêtes de fin d'année offrent de nombreuses occasions de passer des moments agréables : samedi, la municipalité et le CCAS (centre communal d'action sociale) avaient décidé d'honorer les seniors de la commune. Que ce soit en recevant un colis soigneusement composé par l'épicerie Fournit, pour les 23 personnes qui en avaient fait le choix, ou en allant au restaurant le Georget pour la quarantaine de convives qui ont partagé un repas en agréable compagnie, gageons que l'objectif a été atteint : profiter d'un bon moment en prélude aux fêtes de Noël.



Basket : Présentation de l'équipe U11 par l'équipe 1 seniors féminines, équipe qui caracole dans le haut du classement de pré-nationale : belle réussite à toutes et à tous pour 2020



Des nouvelles de l'école de Grézolles au fil de l'année 2019

36

Dans la classe, de multiples activités de groupes ont aidé les CE1 et les CE2 à apprendre tout au long de l'année scolaire et ont permis de développer le « Vivre ensemble » :



des défis Maths



des expériences de sciences



des travaux artistiques



Et toujours au programme, l'adhésion de la classe à l'USEP, ce qui favorise des rencontres sportives entre classes du secteur :



GRS



Basket

Les élèves de Grézolles ont poursuivi , cette année encore, leurs activités de jardinage, avec pour thème, cette fois, « le jardin médiéval » :



Nous avons préparé quatre espaces dans notre « jardin médiéval » : le « *jardin des simples* » pour les plantes médicinales ou les aromatiques, le « *courtil* » pour le potager avec des légumes déjà présents en Europe au Moyen-Age, le « *jardin de Marie* » pour les fleurs et le « *Nouveau Monde* » pour les légumes encore inconnus au Moyen-Age en Europe.

Et nous avons reçu le jury des écoles fleuries en tenues médiévales :



La classe a aussi participé à l'action Exploire@cteurs. Il s'agissait de relever des défis en menant des recherches en classe sur le fleuve Loire pour répondre à des quizz reçus par internet. Nous avons aussi participé à la «*Rando Au Fil de l'eau*» à Roanne, une belle randonnée le long du fleuve Loire avec des informations à trouver pour répondre à des questions.



Les trois classes du RPI s'étant engagées ensemble dans un projet pédagogique autour du Moyen âge, elles se sont regroupées une journée au **Château de Chalmazel** pour une belle visite guidée et des ateliers blasons.



Nous avons également reçu la classe de maternelle de Souternon, à la fin 39
de l'année scolaire, pour clore le projet sur le Moyen Age et permettre la
liaison GS/CP. Ateliers jeux en bois, confection de châteaux forts, etc...



Enfin, comme les idées ne manquent pas, les élèves de Grézolles ont compté
les jours d'école depuis la rentrée et ils ont préparé la « fête des 100
jours » !! Le centième jour d'école fut donc une journée spéciale : ponctuée
de divers ateliers pédagogiques autour du nombre 100, un prétexte ludique
pour travailler le français et les mathématiques... Ce jour-là, la classe avait
été décorée pour l'occasion.



Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Murielle GERIN, Secrétaire : Jézabel MARTINEZ, Secrétaire Adjoint : Stéphane DALBEGUE, Trésorière : Céline ROZANSKY, Trésorier Adjoint : Jean Pierre BRUYERE

Pour l'année scolaire le Sou des écoles est sollicité pour apporter un soutien financier dans la réalisation des projets suivants :

- Au niveau lecture projet Livre Elu pour les cycles 2 et 3, abonnement « les belles histoires » pour le cycle 1.
- programme écoles au cinéma pour les classes de Grézolles et Souternon.
- affiliation à l'USEP qui organise 2 ou 3 sorties sportives ou ludiques dans l'année pour chaque cycle.
- Sorties au théâtre, au parc animalier de Courzieu et spectacles sont également au programme en 2020 pour différentes classes.

En début d'année 2020 le Sou prévoit :

- un concours de belote organisé le Vendredi 17 Janvier à 20 h à Souternon.
- le trail « les rives de l'Aix » départ du Château d' Aix le Dimanche 16 Février 2020.
- une vente de cakes est prévue pour le Vendredi 17 Avril.



Podium
féminin
pour le
trail 2019

Le Sou des écoles remercie les municipalités du RPI pour leurs aides, toutes les personnes présentes à nos manifestations et vous souhaite une bonne année 2020.-

Amicale des donneurs de sang **Grézolles / Saint Martin la Sauveté**

41

Le bureau est composé de la manière suivante :

- Président : Henri BOURDELIN
- Secrétaire : Denise RAVEZ
- Trésorier : Hubert MOTTURA

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel au don urgent. Il faut impérativement augmenter les réserves en produits sanguins pour garantir la satisfaction des besoins des malades.

L'année 2019 a connu une forte baisse de fréquentation des sites de prélèvements, liée entre autres aux épidémies saisonnières. Les réserves s'amenuisent, les besoins eux, restent constants. C'est pourquoi l'EFS invite les donneurs à se déplacer massivement dès maintenant sur les lieux de collecte pour donner leur sang et garantir ainsi un niveau satisfaisant de produits sanguins pour couvrir les besoins des malades. Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est courte (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades et aucun produit ne peut se substituer au sang des donneurs bénévoles. Chaque don compte ! Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Concrètement dans notre Amicale, un patient de Saint Martin la Sauveté, ayant besoin d'une poche de sang par semaine, tient particulièrement à remercier les donneurs et les bénévoles pour leurs actions. Le président de l'Amicale rappelle également que les personnes souhaitant intégrer le bureau seront les bienvenues ainsi que toute personne désirant aider le jour des collectes (mise en place des chaises et service).

Les donneurs intéressés peuvent donner jusqu'à 70 ans : 4 fois/an pour les femmes, 6 fois/an pour les hommes. Les prochains prélèvements auront lieu à salle ERA à Saint Martin la Sauveté de 16 à 19 h les : **mardi 17 mars, mardi 23 juin, mardi 29 septembre et mardi 24 novembre 2020.**

Important : Pour les dons de plaquettes ou de plasma (en manque actuellement !), vous pouvez vous rapprocher du centre de transfusion au 04 77 70 87 87 et prendre rendez-vous les jours des collectes, votre don peut sauver une vie !
Pour plus de renseignements, appelez le 06-72-01-28-26.



L'Amicale des donneurs de sang présente ces meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le président



Le FC VAL D'AIX vient de terminer sa première année d'existence qui fut très riche et très intense. Tout d'abord qu'est ce que le FC VAL D'AIX ?

Le club est né de la volonté de plusieurs clubs de se réunir et de s'unir pour créer une entité plus forte et plus conséquente afin d'accueillir de façon plus sereine nos jeunes du territoire et nos séniors.

Les clubs de JAIM FOOT, POMMIERS/ST GEORGES ET ST PAUL AMIONS ont été les premiers à intégrer le FC VAL D'AIX. Devant la diminution des effectifs de joueurs et de dirigeants, cela semblait logique et responsable de se regrouper pour assurer un avenir plus serein. Nous espérons que d'autres clubs intégreront ce beau projet car le FC VAL D'AIX, c'est aujourd'hui plus de 220 licencié(e)s avec plus de 15 équipes.

Cette première année a été une réussite avec des manifestations réussies tout au long de l'année (concours belote, casse-croûte, journée boudin, tournoi consoles, brocante pentecôte...). Le FC VAL D'AIX a été reconnu pour son engagement auprès des jeunes et de ses valeurs car nous avons intégré l'association des clubs amis de l'ASSE (seul club hors couronne stéphanoise de niveau district à en faire partie). Nous avons ainsi des relations privilégiées avec l'ASSE, avec des réunions fréquentes au centre de l'Etrat, pour un soutien technique et matériel, des places de matchs offertes, une participation à un tournoi jeunes avec la présence de joueurs de l'ASSE, un circuit court de détection pour nos meilleurs jeunes... Nous avons également eu le bonheur et l'honneur d'avoir un ancien joueur de l'ASSE (pur ligérien) Fabien Boudarène qui a accepté d'être notre président d'honneur et de nous accompagner dans notre projet.

Nous avons également embauché en alternance un jeune du territoire qui prépare sa formation BPJEPS au centre de formation de l'ASSE et qui encadre nos jeunes U7 à U15.

Au niveau sportif, cette première année s'est couronnée de succès avec une coupe du Roannais remportée par nos jeunes U18 et un titre de champion pour notre équipe 2 Seniors. Enfin, notre équipe 1 Seniors est parvenue à se maintenir à l'un des plus hauts niveau départemental.

Pour cette seconde année, nos effectifs sont identiques. Seule déception, nous ne sommes pas parvenus, malgré nos efforts, à maintenir une catégorie U18. Catégorie qui devient de plus en plus compliquée entre études, internat, et envie d'évoluer en seniors. Nous ne sommes pas les seuls dans ce cas...

Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes désireuses de jouer au football à tous les niveaux, de devenir dirigeant ou venir nous donner un coup de main dans une ambiance conviviale afin de continuer à faire évoluer ce jeune club.

Vous pouvez également suivre le FC VAL D'AIX sur sa page Facebook et sur son site internet fcvaldaix.fr

Le FC VAL D'AIX souhaite une bonne fin d'année et une excellente année 2020 à tous les habitants de Grézolles et de la Communauté de Communes.



La saison 2018/2019 de l'Elan du Val d'Aix s'est clôturée le 22 juin dernier par sa traditionnelle assemblée générale. En présence de ses licenciés, des parents des joueurs et de ses dirigeants, ce rassemblement annuel a permis de faire le bilan de la saison écoulée.

L'EVA a une nouvelle fois montré tout son dynamisme avec pas moins de 169 licenciés répartis dans 16 équipes des catégories baby basket à Seniors. Evidemment, nous sommes bien loin des 256 adhérents de la saison 2010/2011 puisque le club n'a pas été épargné par un mouvement sportif fédéral essoufflé et face à une mouvance de plus en plus privatisée et marchande.

Toutefois, malgré la baisse de ses effectifs, le club ne cesse de se structurer d'un point de vue administratif. Les départs successifs, il y a deux saisons, de plusieurs dirigeants, nous ont poussé à restructurer le bureau et à réfléchir à une nouvelle organisation des missions imputées à chacun. Aujourd'hui, le club a trouvé son rythme de croisière.

Sur le plan sportif, bénévoles et prestataires réfléchissent au quotidien pour améliorer la qualité de formation de nos jeunes basketteurs.

L'animation et le développement de la formation des jeunes joueurs sont assurés par deux entraîneurs diplômés et qualifiés. La coordination de toutes les équipes se fait en lien avec les entraîneurs et coaches bénévoles. Soulignons également notre présence dans de nombreuses écoles du canton de la CCVAI via l'animation d'Opération Basket Ecole (OBE). A travers ces animations basket, nous contribuons à l'éducation des plus jeunes par la transmission de valeurs.

Sur le plan sportif, plusieurs équipes se sont distinguées par d'honorables résultats :

Chez les plus jeunes :

- Les U15G ont atteint la demi-finale du championnat D3 et les U15F la demi-finale du championnat D1.
- Nos U17G se sont inclinés en demi-finale du challenge Noël GRANGE.

Chez les séniors :

Notre équipe 2 garçons a remporté le titre de DM5.

Notre équipe 1 fille, avec 18 victoires pour 4 défaites, s'est inclinée en finale pour le titre Auvergne Rhône Alpes en RF2 mais accède au niveau Pré-national, niveau qu'elle avait déjà connu en 2015/2016.

A ce jour, la saison 2019/2020 est en cours et nous pouvons compter sur un réservoir de jeunes dans les petites catégories de plus en plus solide. Seules les catégories U11G et U13F ne sont pas représentées. Gaëtan JULIEN, en formation BPJEPS Sports Collectifs à l'ETRAT, vient soutenir l'animation des entraînements de ces petites catégories. L'EVA poursuit donc sa démarche de professionnalisation avec cette nouvelle alternance dans le cadre d'un diplôme d'Etat dans le champ sportif.

Chez les séniors garçons et dans la continuité de leur excellente saison 2018/2019, notre équipe 2 est invaincue en DM4. L'équipe 1, quant à elle, réalise un bon début de saison, malgré un effectif changé à 50% et l'arrivée de 3 jeunes joueurs.

Chez les filles, l'équipe 2 connaît un début de saison en DF3 un peu difficile notamment en termes d'effectif. Mais elle peut compter sur le soutien des joueuses de l'équipe 1 et l'équipe U18F1 quand cela est possible.

Quant aux filles de l'équipe 1, malgré une première défaite lors de l'Open Pré-National à Veauche en septembre, elles restent à ce jour sur 4 victoires de suite et se hissent à la deuxième place de la poule. 45

Un début de saison très satisfaisant que ce soit au niveau de la dynamique du club et des résultats sportifs.

Nous profitons de ces lignes pour présenter à l'ensemble de tous nos licenciés, parents, bénévoles, entraîneurs et coaches nos meilleurs vœux pour 2020.

Sans oublier bien sûr tous nos sponsors et partenaires, que nous remercions sincèrement.

Le bureau de l'EVA.



Equipe féminine 1



Equipe masculine 1



**Fête des classes : une édition placée sous le signe de la bonne humeur !
Les classards et les coups du milieu ont pris la pose...**

Samedi 7 septembre 2019, c'était jour de fête pour les natifs d'années en 9 et en 4 qui célébraient la fête des classes et le coup du milieu. Les agapes ont débuté salle Jean-Louis Pras par un apéritif auquel était conviée la population grézolloise, l'occasion pour les vedettes du jour d'arborer de superbes bandanas de couleur en profitant de ce moment de retrouvailles. Les 83 convives ont pris le chemin du site de l'ISEF Château d'Aix pour la traditionnelle photo et la dégustation du repas préparé par le restaurant Le Georget dont le chef était lui-même classard ! Le site champêtre des rives de l'Aix s'est prêté aux activités de jeux de boules et autres papotages jusqu'en début de soirée, où les invités sont venus rejoindre les troupes pour poursuivre les festivités autour de la soupe à l'oignon.

C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée. Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés. Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage. Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

Nombreux étaient ceux qui souhaitaient ce dimanche 11 novembre accomplir leur devoir de mémoire et rendre un vibrant hommage à tous les disparus de la Première Guerre mondiale devant le monument aux morts de Grézolles. Mais c'est lorsque les enfants ont lu des lettres de soldats que l'émotion a atteint son paroxysme : se souvenir de l'horreur pour que jamais elle ne se reproduise...





Le Comité des fêtes

Bonjour à toutes et tous,

Pour nous l'année 2019, aura été bercée par les rythmes gipsy et flamenco.... En effet le thème de notre fête patronale du 15 Aout était l'Espagne. Nous remercions toutes les personnes présentes et tous les bénévoles qui nous ont encore permis de réussir une fête pleine.

Pour l'année à venir, nous traverserons l'Atlantique. Mais chut, c'est un secret... On vous attend donc nombreux dans la joie et la bonne humeur.

Nous tenions à saluer l'arrivée d'Audrey dans le bureau. Elle épaulera Annie dans son rôle de trésorière.

L'ensemble du comité, vous souhaite une très belle et joyeuse année 2020.

Le Comité



Les finalistes du concours de pétanque



Le Club de l'Amitié

Le Club compte à ce jour 32 adhérents, qui se réunissent chaque mois à raison de 2 réunions les 2ème et 4ème jeudis.

Tout au long de l'année, de nombreuses sorties et activités dont le nouveau "bébé", le Rummikub chiffres a rejoint la belote, la coinche et le scrabble....le tout arrosé de café, de tisanes accompagnés de gâteaux souvent faits maison.



Le Club de l'Amitié s'adresse à tout le monde, quelque soit l'âge....il suffit d'être libre le jeudi après midi.

Pour toute inscription, s'adresser à Mesdames:

Claudine Louvet 04 77 62 57 20

Jacky Jabbour 06 95 46 12 99



Au nom du Club de l'Amitié, tous nos voeux de Bonne et Heureuse Année 2020



Comme toujours, nous nous réunissons les lundis de 14h30 à 17h30. Ces quelques heures nous permettent des moments de détente et de rires tout en tirant le fil, sans oublier notre moment de convivialité : café, gâteaux, ...

Nous sommes ouverts pendant les vacances d'été pour permettre aux vacanciers de nous rejoindre pour la couture, la broderie, etc, ...

Tous ceux qui le désirent peuvent pousser la porte : l'accueil est chaleureux.





G.A.S.P.A.R. : Grézolles Association pour la Sauvegarde du Patrimoine A Restaurer

L'association existe depuis mars 2015, elle est le support financier de la souscription volontaire pour la participation privée aux travaux de réhabilitation de l'église.

Soutenue par la Fondation du Patrimoine, avec laquelle GASPARE a signé une convention en septembre 2015, celle-ci promet aux donateurs de bénéficier d'une déduction fiscale.

En 2017, grâce à vos dons, GASPARE a pu financer une grande partie de la restauration des vitraux de l'église.

Au regard de l'engouement des Grézollois pour la rénovation de notre église, GASPARE signe un avenant à la convention afin de participer au financement de la restauration des enduits intérieurs de cet édifice.

A ce jour, nous avons recueilli 10 000€. Nos donateurs prouvent une nouvelle fois leur attachement à notre église.

L'objectif de GASPARE est de collecter au moins autant de fonds que pour la restauration des vitraux (20 000€) avant le début des travaux intérieurs.

Par avance, merci à tous.

Les membres de l'association GASPARE souhaitent à tous une très bonne année 2020.

SOCIETE DE CHASSE DE GREZOLLES

**Composée de jeunes chasseurs motivés et de membres actifs,
elle est un formidable outil pour conserver ce lien social
indispensable au sein du village**

Tout au long de l'année, diverses manifestations sont organisées, réunissant ainsi les habitants du village :

* Le 28 Avril un repas a été organisé à la salle communale, étaient présents les chasseurs, leurs familles et amis.

* Le 25 Mai s'est déroulé un concours de pétanque sur la place du château



* Le 1er Septembre c'était la journée tripes et grillades aux Plassottes





LES RENDEZ-VOUS POUR 2020

Le concours de pétanque

Samedi 26 Juillet

La journée tripes et grillades

Dimanche 30 Août

Nous vous invitons à consulter les documents ci-joints :

- * « Et si on expliquait ce qu'est la chasse », (article communiqué par la Fédération Départementale).
- * Les enjeux liés à la conservation des haies.

**LA SOCIETE DE CHASSE DE GREZOLLES
VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VOEUX
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE**



: Et si on expliquait ce qu'est la chasse ?

L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

Comment peut-on chasser ?

Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces. Mais globalement, la période commence au 1^{er} juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de service public telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature.

Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires.

A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis.

Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées : ☎ 04-77-36-41-74

🌐 www.fdc42.fr - mail : fede.chasseur42@wanadoo.fr

La chasse dans la Loire

- 10 500 Chasseurs
- 900 Associations de chasse
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage/ an
- 100 km de haies plantés depuis 2000
- 3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
- 10 000 personnes sensibilisées à l'environnement / an

La Fédération :
-15 administrateurs
-18 salariés

Invitations :

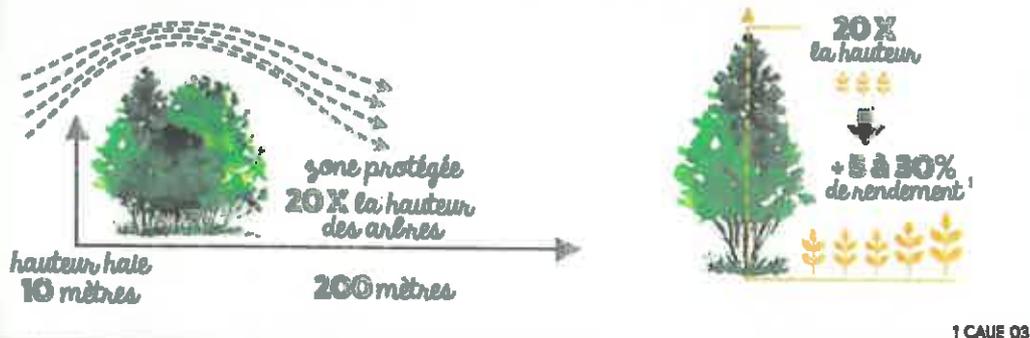
- Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE »
Le 1^{er} samedi de mars
Site Internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr
- Découverte de la chasse « Un Dimanche à la chasse »
Le 3^{ème} dimanche d'octobre
Site Internet : www.fdc42.fr

Invitations :

- Découverte des étangs foréziens
Site internet : www.maisondesetangsduforez.com
- Découverte de la Gravière aux Oiseaux
Site Internet : www.aagloroanne.fr/tourisme-et-

La haie, en bordure de cultures

PROTÈGE les cultures du vent



FREINE et épure l'eau



LIMITE les nuisances olfactives pour le voisinage



LUTTE contre l'érosion



Pour être particulièrement efficaces, idéalement, les haies ne doivent pas être éloignées de plus de 100 mètres du centre d'une parcelle, notamment pour assurer la présence des auxiliaires au cœur des cultures.³

³ Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais

FAVORISE la présence d'insectes pollinisateurs et la faune prédatrice (auxiliaires) des insectes sur les cultures

La faune auxiliaire désigne tous les animaux qui sont naturellement utiles aux cultures. Elle est constituée majoritairement d'insectes, mais certains mammifères, oiseaux et reptiles en font également partie.

La faune et les insectes auxiliaires permettent

- de limiter les traitements chimiques contre les parasites ou les nuisibles
- de favoriser la fécondation des plantes et contribuent à leur fructification
- de décomposer la matière organique et participent à la fertilité des sols.

Pour favoriser la présence des auxiliaires des cultures, il est nécessaire de gérer durablement son paysage, notamment en maintenant la présence de haies champêtres diversifiées, accompagnées de bandes enherbées ou de bandes florales de 2 mètres de large minimum. Ces espaces utiles peuvent également être des bords de champs, des bords de route, des fossés...



La haie, qui jouxte les prairies (pâturées ou fauchées) : le bocage

BRISE VENT parcage naturel



LIMITE l'impact du campagnol terrestre



RÉGULE la température



LES MARES ... MARQUEURS DU BOCAGE

Partie intégrante du milieu bocager, les mares sont une source d'eau et de fraîcheur en période de sécheresse et un véritable cœur de biodiversité à petite échelle. Souvent abandonnées, bouchées, comblées, ... elles seraient parfois bien utiles pour le bétail et la faune sauvage au sens large.

A chacun sa partie... Une mare restaurée est bénéfique au bétail et à la faune sauvage... et en étant correctement aménagée, il est possible de limiter fortement les contaminations parasitaires.

principe d'un lac à
lovin en contrebas
d'une mare





2019 n'aura pas été le théâtre d'un nouveau symposium de sculpture ou d'un festival de peinture inédit ... Certes, l'AGAP n'a pas organisé de gros événement cette année : l'association n'a cependant pas cessé de vivre !

- Si 2019 n'a pas été marquée par un moment phare, les membres de l'AGAP continuent à œuvrer pour entretenir et faire vivre les créations qui ont trouvé leur place dans le village depuis 2007. Ils ont notamment édité un nouveau dépliant qui invite tous les promeneurs à une balade champêtre dans le cœur du village et jusqu'au bord de l'Aix, balade qui permet de découvrir toutes les œuvres créées au fil des symposiums et festivals de peinture, comme dans un musée à ciel ouvert. L'objectif ? Faire profiter le plus grand nombre de créations artistiques de qualité, et dans le même temps, faire connaître le village ... Force est de constater que les beaux jours ont vu circuler dans les rues de la commune, de plus en plus de marcheurs armés de leur dépliant, partant sur les traces de sculptures et peintures ... avant d'aller profiter d'un bon repas au restaurant, ou d'un verre sur la terrasse du bar : quelle meilleure façon de découvrir Grézolles ? Des groupes venus en car de Vollore ou Roche la Molière ont même demandé à profiter d'une visite du village et de ses œuvres ... Un signe fort ... et encourageant ... d'intérêt pour la commune !

Pratique : le dépliant est disponible en mairie et dans les commerces de la commune. Il est également possible de le télécharger sur le site de l'AGAP (Grézolles sculptures peintures)

- A l'approche de Noël, l'AGAP a également été présente pour donner un petit air de fête à la commune en invitant les enfants du RPI à venir décorer les sapins installés dans les rues de Grézolles. C'est ainsi que le mercredi 4 décembre, on a vu une joyeuse troupe de « lutins » fixer boules et sujets de bois, sous la bienveillante houlette des adultes venus encadrer ces dynamiques travailleurs !
- Le vendredi 6, c'est une soirée conviviale qui était proposée, avec balade contée durant laquelle quatre histoires ont été proposées sur quatre lieux du village, dans des atmosphères très différentes : les enfants ont beaucoup apprécié ! Salle Jean Louis Pras, tout le monde pouvait ensuite partager soupe, vin chaud et crêpes : un moment agréable et chaleureux en avant goût des fêtes de fin d'année !

Mais alors que 2019 tire sa révérence ... tous les membres de l'AGAP forment le vœu que 2020 sera douce et belle pour tous !

Une nouvelle année active pour l'AGAP avec mise en place d'un atelier de poterie pour créer des chats qui viendront peupler le cœur de la commune, et la mise en place d'une table pour compléter le Jeu de l'Oie derrière l'église en permettant à chacun de faire une partie de ce jeu traditionnel ... A suivre !



Les visiteurs de Villedieu-la-Paillarde découvrent une peinture ... et son modèle !

... avant d'aller partager un repas au bar !





Les lutins du Père Noël ont décoré les sapins de la commune !



Pendant la balade contée ...



Association Sportive Grézollose (ASG)

27 mars 1949 : première réunion d'information pour voir les possibilités de fondation d'1 équipe ou 2 de basket-ball à Grézolles sur une idée de Monsieur Roger Paulet, instituteur.

Joueurs potentiels : Gonnet, Vernay, Balloux, Paulet, Giraud, Servaux, Baray, Raymond, Coudour, Denton, Suchère, Aspin, Georges.

Joueuses potentielles : Gonin, Chatelus, Malaval, Bonhomme, Gerin, Gilbert, Vurtill, Gay, Denton, Robert, Matray, Clément.

23 juin 1949 : Fondation de l'ASG

L'assemblée constitutive est tenue en salle de mairie de Grézolles.

Déclaration et date de fondation officielle :

Déclarée le 25 juin 1949

Paraphée le 30 juin 1949 (Sous-Préfecture de Roanne)



DÉCLARATION D'ASSOCIATION

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la l.
Décret du 18 avril 1948, art. 1er J

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 18 août 1901.)

la Loire. Association sportive Boule de village
en bois (Lisieux). But développer le sport
boules. Siège social: Baraquements Claudinon,
Les Matanes, le Châtonon-Feugerolles.

30 juin 1949. Déclaration à la sous-préfecture
de Roanne. Association sportive grézollose.
But: pratique des sports et du basket-ball.
Siège social: hôtel du Midi, à Grézolles.

30 juin 1949. Déclaration à la sous-préfecture
de Lisieux. Association sportive des
anciens combattants de Lisieux les
Coteaux. But: renforcer les liens d'amitié
et de camaraderie entre ses membres. Siège
social: 10, rue de la Sous-Préfecture, à Lisieux.

30 juin 1949. Déclaration à la préfecture de

Fondateurs ayant signé la déclaration du 25 Jun 1949 : Messieurs Paulet, Balloux et Georges

Siège social : Café Baray, Grézolles, Loire

Composition du 1^{er} Bureau :

Président d'honneur : Monsieur Georges Denton, maire

Président : Monsieur François Pronchery

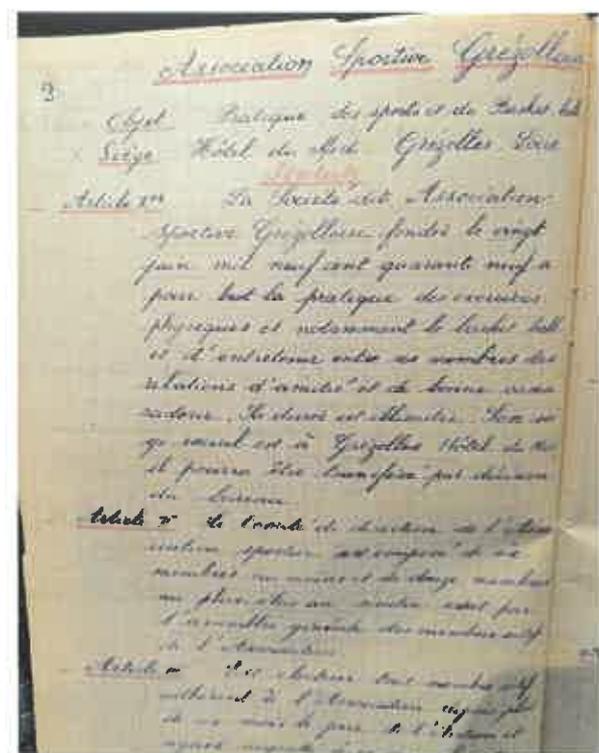
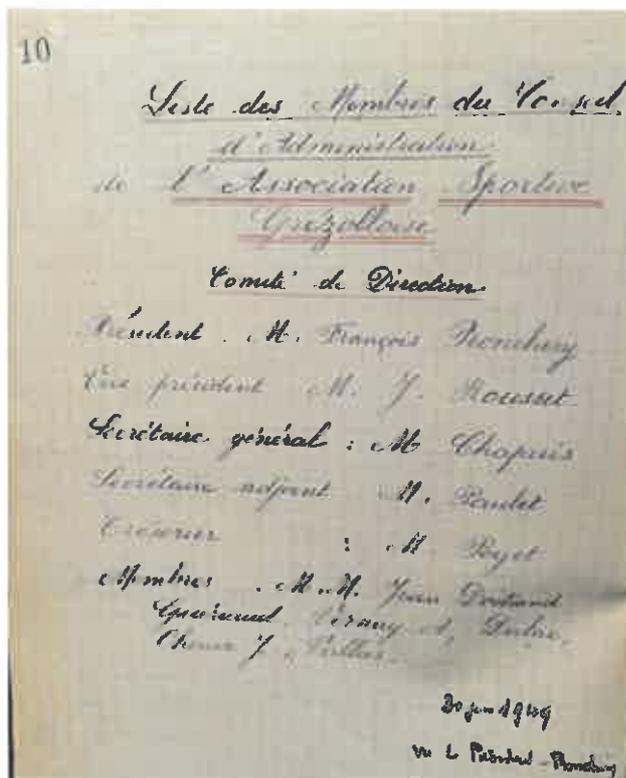
Vice-président : Monsieur Jean Rousset

Secrétaire : Monsieur Roger Paulet

Trésorier : Monsieur Louis Poyet

Membres : Messieurs Jean Doltrand, Pierre Clément, Marius Dulac, Georget Baray, Guériaud, Alexis Chapuis, André Vernay, Joannès Curtil, Jean Chaux, Joseph Vallas

Affiliation à la fédération le 6 septembre 1949 n°7883



12 Juin 1949 : liste des joueurs et joueuses licenciés, ayant payé leur cotisation :

Nom	Date et lieu de naissance	Profession
Paulet Roger	1926 à Saint-Etienne	Instituteur à Grézolle
Bayon Antoine	1931 à Unieux	Instituteur à Moulins-Chérier
Coudour Romain	1929 à Grézolles	
Vallensant Claudius	1928 à Grézolles	Cultivateur à Grézolles
Denton Jean	1930 à Grézolles	Cultivateur à Grézolles
Baray Jean	1932 à Grézolles	Cultivateur à Grézolles
Clément Pierre	1920 à Grézolles	Marchand bestiaux à Grézolles
Veillas Jean	1932 à Grézolles	Aide-comptable à Roanne
Gay Georges	1931 à Grézolles	Menuisier à St Martin-la-Sauveté
Raymond Paul	1931 à St Etienne	Ouvrier chez Doitrand
Georges Maurice	1930 à Grézolles	Menuisier à Grézolles
Aspin Emile	1927 à Grézolles	Ouvrier chez Doitrand
Suchère Charles	1932	Mécanicien Rousset Grézolles
Pronchery François	1905 à St Germain-Laval	Boucher à Grézolles
Dulac Marius	1909 à Grézolles	Cantonnier à Grézolles
Rousset Jean	1911 à Unieux	Mécanicien à Grézolles
Devidal Jean	1902 à Firminy	Instituteur à Luré
Giraud Georges	1930 à Lyon	Boucher chez Pronchery
Balloux Georges		
Gonnet Edmond		
Denton Lucienne	1931 à Grézolles	
Chatelus Marie-Louise	1928 à St Julien d'Oddes	
Curtil Edmonde	1930 à Villemontais	
Bonhomme Josette	1929 à Grézolles	
Gay Suzanne	1936 à Grézolles	
Gerin Andrée	1932 à Grézolles	
Matray Raymonde	1933 à St Etienne	
Gilberte Thérèse	1931 à St Etienne	
Robert Claudette	1933 à Grézolles	
Gonin Jeanne	1931 à St Etienne	
Malaval		Institutrice à Grézolles

Joueurs licenciés fin 1949 : Andrée Gardette (1926) de Crémeaux, Edmond Gonnet (1927) de St Just en Chevalet

Joueurs venus années 50, 51, 52, tous instituteurs : Aimé Degoulange (La Tuilière), André Cortey (Souternon), Roger Rochigneux (St Marcel d'Urfé), Paul Desroche (Roanne Mably)

Autres joueurs connus : Seguin, Fogli, Forge (frères), René Jacquet, ...

Joueurs venus années 50, 51, 52, tous Instituteurs : Aimé Degoulange (La Tuillière), André Cortey

(Souternon), Roger Rochigneux (St Marcel d'Urfé), Paul Desroche (Roanne Mably)

Autres joueurs connus : Seguin, Fogli, Forge (frères), René Jacquet, ...

Avec Messieurs Paulet et Bayon, tous ces joueurs avaient joué à l'Ecole Normale de Montbrison. Aux Grézollois, ils ont appris le jeu, l'adresse. Ils les ont fait monter tous les ans depuis la 1^{ère} série où, sans eux, ils auraient pu s'éterniser longtemps, et peut-être ... perdre le moral.

Monsieur Paulet est parti en 1951 à Violay, à l'issue de son mariage.

Une pensée également pour tous ceux qui ont effectué le transport bénévolement les premières années, chacun à leur tour : Jean Doitrand, Pierre Clément, François Pronchery, Jean Rousset, Georges Bartholin.

Différents bureaux au fil des ans...

*Council d'Administration
de la 1^{ère} Assemblée Générale :*

le 1-1-1952-

Président d'honneur -	M. M. Georges Dantin
Président Actif -	Pronchery -
Vice Présidents	Rousset
Secrétaire -	A. Chapuis
Tractions -	Pryat -
Membres actifs	Yvelin
m. suppléants -	Verny
	Chaus
	Cuvier

p. L. Président
Pronchery

*Assemblée Générale
de la 1^{ère} Assemblée Générale*

Président actif : V. Pronchery

Secrétaire : Bayon

Tractions : V. Pronchery

le 11 septembre 1954

*Le Secrétaire
V. Pronchery*

12

*Président
François Pronchery 1951-1954*

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la 2^{ème} ASSEMBLEE GENERALE
le 20 octobre 56**

Président : Gérard Bonnet

Vice-Président : Pierre Dantin

TRÉSOSIERE : Elisabeth Garonier

SECRETARIE : François Clément

DIRECTEUR SPORTIF : Laurent Dardelle

MEMBRES ACTIFS : (Laurent Dardelle)
François Dardelle de Mauvois
Elisabeth Garonier
Emmanuel Dardelle
Dominique Dardelle
Laurie Lévayere
Jean Jacques Jourd'heuil

**Seniors 1952**

5. Jean Baray

7. Jean Denton

3. Claudius Vallensant

12.

9.

6.

8.

**Marlage sportif 1955**

Haut : Fournel (instituteur),
Georges Denton, ..., ..., les
mariés : M. Dégoulange et
Melle Pronchery, ..., Jean
Denton, Jacques André

Bas : Jean Poncet, ..., Paul
Raymond, ..., Romain
Coudour

**Seniors 1964**

Haut : ..., Jean Poncet,
Mangavel, Doitrand,
Forge

Bas : Lucien Vallensant,
Bernard Garrivier, Michel
Rathier



Seniors 1965

Haut : J.Malosse,
Forge, R.Doitrand, ...,
Poncet, Jean-Paul
Clément

Bas : Michel Rathier,
Marcel Mangavel,
Bernard Garrivier,
Lucien Vallensant.



Challenge Jean-Paul Boutard, 1978

Lucien Vallensant,
Jean-Jacques
Jourdan, Alain
Clément, Michel
Rathier, Jean-Paul
Clément, Jean-Pierre
Veillas, Jean-Marc
Poncet, Michel
Clément

Seniors 1980

Haut :

Michel Clément
Thierry Poncet
Michel Dadolle
Jean-Jacques Jourdan
Alex Granados

Bas

Alain Poncet
Georges Barret
Alain Clément
Bernard Siterre



66 Fin de saison 1988-1989 : Texte de Monsieur Maurice Georges.

Après une saison plus que satisfaisante, nous dirons même brillante, l'A.S.Grézolles se devait de mettre l'accent sur les festivités pour clôturer cette année sportive. L'occasion lui en était donnée en fêtant son 40^{ème} anniversaire le vendredi 14 juillet 1989... juste pour la fête du bicentenaire de la prise de la Bastille.

L'objectif de ces retrouvailles avait pris naissance en début de saison.

Depuis le mois d'avril, l'équipe dirigeante menée par le citoyen J.P.Vallensant a travaillé, organisé, réparti les tâches afin que cette journée soit une réussite complète.

Et c'est ainsi que ce 14 juillet 1989, venant de points géographiques, diverses, notre arbre généalogique sportif se recréait comme un puzzle.

Déroulement de la journée :

Dès 16 heures, le coup d'envoi était donné par l'intermédiaire du président qui remercia et souhaita la bienvenue à toute la foule.

Dès lors la place était donnée au ballon que les cadettes et les cadets surent exploiter pour donner à cette journée la tonalité qu'il fallait.

Ne sachant ni shooter, ni dribbler, n'ayant que pour eux même l'esprit du jeu et de gagner, nos sans-culottes de demain prirent place à leur tour sur le terrain à la grande satisfaction du public.



Rires et applaudissements encouragèrent ces nouvelles recrues en herbe qui dans les années à venir

porteront les couleurs de l'A.S.Grézolles en la personne de :

67

Floriane Chaux	6 ans	Cécile Jourdan	6 ans
Ludivine Chaux	4 ans	Pierrick Poncet	6 ans
Jean-Michel Clément	6 ans	Anne-Laure Baray	6 ans
Philippe Clément	5 ans	Arnaud Baray	3 ans

Tous descendants d'anciens ou de joueurs actuels. Puis se succédèrent toutes nos équipes actuelles. Mocassins et chemises blanches, shorts et maillots de fortune, ainsi apparurent les tranches d'âges des 40 ans et 50 ans sans échauffement au préalable ; les gestes encore innés aujourd'hui ressurgirent :

-du lancer de ballon par Lulu, à l'ailler gauche, Jean-Paul pour la contre-attaque,

-de la prise de balle énergique par Marcel destinée à notre facteur pour un shoot bien timbré assurant la victoire.

Jouer ou ne pas jouer, ils ne savaient plus au moment du coup d'envoi. Il fallut tirer certains anciens par la main, quitter la veste à d'autres pour qu'ils participent. Enfin, nos dix joueurs étaient prêts...

Le SAMU n'étant pas sur place, prudence et sagesse étaient recommandées à nos dix acteurs.

Quelques indisciplinés avaient faim de goudron : pour commencer le citoyen Jean Baray voulut tester le nouveau revêtement. Il en fut pour ses frais au niveau de la trousse des premiers soins.

Nos citoyens Desroches et Bayon embrassèrent à leur tour le goudron du terrain de leur jeunesse.

Certains, plus disciplinés, attendaient le ballon bras croisés, ne prenant aucun risque, ou plus conscients que les autres.

Ce match fut l'attraction la plus attendue et la plus appréciée de la soirée.

Les 3 présidents des 40 ans de notre club prirent possession du terrain répondant ainsi à une demande du bureau actuel qui les remercie d'avoir œuvré et d'œuvrer encore pour le bon fonctionnement de notre association.

Remerciant ces 3 présidents, le bureau remerciait bien évidemment toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont également participé à la vie de notre club. C'est ainsi qu'une plaquette sportive gravée à leur nom, leur a été remise, par nos plus jeunes basketteurs.

Monsieur François Pronchery *1949-1968*

Monsieur Jean-Louis Pras *1968-1984*

Monsieur Jean-Paul Vallensant *1984-1995*



Jean-Paul Vallensant François Pronchery Jean-Louis Pras Monsieur Boutard

Puis la place fut laissée aux remerciements.

Monsieur Jean-Louis Pras, notre maire, prit la parole : « J'ai raison de me réjouir de ces 40 ans de vie de notre club, de cette dernière année d'activités, des résultats obtenus, dont un titre de champion de la Loire pour l'équipe 3, de la montée en Excellence pour l'équipe 1.

Quel beau palmarès pour notre petite commune. En tant que maire, je serai attentif à vos efforts. Je rends hommage à tous ceux qui ne sont plus, à Monsieur Françoise Pronchery, président d'honneur, à Monsieur Boutard pour le challenge offert depuis de nombreuses années. »

Monsieur Pras demanda une minute de silence en mémoire de tous les disparus ayant participé à la vie du club.

Monsieur Pronchery prit à son tour la parole : « Je remercie tous les dirigeants actuels de m'avoir invité. Je remercie Monsieur Roger Paulet et Mademoiselle Malaval qui furent les instigateurs, le cheville ouvrière de la pépinière. »

Monsieur Pronchery rappela toutes les difficultés financières à la naissance du club, d'où le relancement de la fête. Il fit brièvement l'historique de notre association, rappela que monsieur Mangavel prêta le terrain, que les instituteurs de l'époque apportèrent leurs connaissances du jeu et leur esprit sportif.

Monsieur Maurice George, à son tour, raconta la naissance de notre club plus précisément :

« Où jouer ? » On pensa au terrain de tennis de Monsieur Jousselin, que les jeunes mirent en état. Monsieur Chapuis, boulanger à Souternon fournit les poteaux que Jean Baray et Jean Denton transportèrent.

Monsieur Claudius Vallensant et moi fabriquions les panneaux à l'atelier de mon père un vendredi.

Les cercles furent fabriqués par Jean Doitrand.

Je me souviens de l'un des premiers matchs où nous rencontrons La Ricamarie, quelle défaite puisque nous perdions ce match sur un score sans appel de 114 à 12, DUR, DUR, sous le coq de la petite chapelle ; C'est un période bien gravée dans ma mémoire.

Monsieur Mangavel nous loua son terrain pour le Franc symbolique ; Jean Baray, Jean Denton et bien d'autres travaillèrent à l'aménagement du terrain. D'ailleurs toutes les familles de Grézolles ont pris part de près ou de loin à la naissance et à la vie du club depuis 1949.»

Jean-Paul Vallensant prit la parole et invita toute la foule présente à l'apéritif.

La journée se clôtura par un repas et une soirée dansante dans les locaux des Ets Doitrand.

Une bonne participation de l'équipe dirigeante, de tous les jeunes du club permit d'assurer une prestation de service de qualité.

La soirée s'acheva par un tour de piste d'un magnifique gâteau d'anniversaire arboré de 40 bougies sous le couvert d'une Marseillaise éclatante reprise en chœur par toute l'assemblée présente.

L'équipe dirigeante remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée. Merci ! »





Les membres des bureaux et leurs conjoints :

Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Madame Pras, Monsieur et Madame Pronchery, Monsieur et Madame Boutard

AU 2^{ème} rang, de gauche à droite : Didier et Claudine Louvet, Alain Clément, Joëlle Baray, Jean-Paul et Simone Vallensant, Françoise Clément, Georges Baray, Jean-Louis Pras.

Puis les années défilèrent...



L'équipe 3 championne de la Loire entourée de son président Jean-Paul Vallensant et de son manager Jean-Paul Clément

Les anciens de Grézolles font un tabac dans leur poule : 4 matchs, 4 victoires, chaque fois avec plus de 30 points d'écart.

Ici avec leurs fidèles supporters Patrick et Christiane, gérants du bar « Chez Christiane » qui leur ont offert un maillot aux couleurs de leur club.





Le traditionnel
méchoui aux
Plassottes

En 1999, quelques Joyeux fêtards se réveillèrent ... pour les 50 ans de l'ASG :

Au programme de la journée:

De nombreux matches ont animé le « basketfloor » : joueurs(euses) actuels(euses), mais également anciens et anciennes joueuses, sans oublier les « jeunes pousses » qui ont d'ailleurs ouvert le bal...

Les Crazy Dunkers

Annoncés sous leur ancien nom « Les aigles du Forez » sont des acrobates du basket, professionnels, intermittents du spectacle, originaires de Feur. Leurs prises de balle en plein saut et leurs smashes à plus de 3 mètres du sol ont fait naître des applaudissements fournis.

La Pastourelle d'Auvergne de Villerest

Leurs danses de Haute et Basse Auvergne ont été exécutées avec maestria. A rappeler dans le groupe la participation de Madame Marinette Dadolle.

Exposition de photos

Elle a permis de retracer l'histoire du club.

Clap de fin :

Vers 21h les tables ont été dressées pour accueillir 220 convives. Après le repas préparé par les traiteurs locaux, Gilles Pras et Georges Baray, avec le gâteau anniversaire traditionnel, rires et chansons se sont enchaînés jusqu'au bout de la nuit...

Gérard Laurent, Président de la Délégation du Roannais a mis en avant l'importance du bénévolat des dirigeants, grâce à qui le basket est toujours présent sur la commune de Grézolles.

Le président, Gérard Poncet, a rendu hommage à l'équipe de 1949, mais également aux bénévoles du moment.



Ils étaient tous là pour les 50 ans de l'ASG.

4 mai 2001 :

Devant des difficultés réelles et multiples en matière d'effectif et d'organisation, les clubs de Grézolles, Saint-Germain-Laval et Saint-Martin-la-Sauveté ont décidé de regrouper leurs forces pour préparer l'avenir dans un esprit sportif intercommunal. Cette fusion permettra d'avoir des équipes complètes et de même âge et d'offrir la possibilité à celui ou celle pour qui le sport reste un loisir d'évoluer à son niveau.

Le nouveau club se nommera EVA (Elan du Val d'Aix). Il engagera pour la première année, dès septembre, 16 équipes comprenant toutes les catégories d'âges, féminines et masculines, des baby-basket (à partir de 4-5 ans) aux anciens.

L'ASG a alors entamé un long sommeil, se réveillant parfois pour une aide financière à l'EVA.

En cette année 2019, pour ses 70 ans, le bureau et bien sûr quelques sympathisants se sont réunis. Il a été décidé de clore l'association. Les deniers restants ont été transférés sur une ligne budgétaire spécifique de la mairie de Grézolles. Ils participeront à la mise en place d'un espace loisirs pour les jeunes. Un panneau commémoratif sera implanté sur les lieux.

HOLD-UP AU BUREAU DE POSTE DE GREZOLLES

73



Cette histoire, certes, n'est pas récente mais elle est bien réelle

Mr Joseph CHARRIER a été le gérant de l'Agence Postale de Grézolles de 1922 à 1957, durant ces années il a vécu la mésaventure suivante :

Le 5 Juillet 1944, vers 17H30, 2 hommes armés, revêtus d'uniformes militaires pénètrent dans le bureau de poste et se font remettre le contenu de la caisse, soit la somme de 33 300 francs.

Avant de partir, un reçu a été délivré à Mr CHARRIER, il portait la mention FFI avec la somme dérobée.

Ce reçu a été transmis plus tard à Mr l'Inspecteur des Postes, pour les besoins de l'enquête.

Durant cette période, de nombreux bureaux de postes ont été confrontés à ce même type d'agression.

Un rapport a été fait auprès du Ministre avec des demandes en décharge de responsabilité présentées par divers comptables des Postes des départements du Jura, de la Loire, de la Haute-Loire, de la Loire Inférieure, du Loir et Cher, du Loiret et du Lot.

Le montant des sommes dérobées était de :

- * Grézolles : 33 300 Frs
- * Dans la Loire : 905.336,40 Frs
- * Au total : 4.087.763,90 Frs

Compte-tenu des circonstances et des très bons états de service de Mr CHARRIER, le Ministre des Finances et des Affaires Economiques de l'époque a accordé une décharge totale de responsabilité à l'occasion du déficit résultant de prélèvement opéré dans la caisse sous le couvert de la résistance.

Voir en annexe la déclaration de Mr CHARRIER

Nos remerciements à Mr Gilles MOULIN, petit fils de Mr Joseph CHARRIER qui nous a transmis ces informations et nous a autorisés à publier ces quelques lignes.

Le Général de L'Armée Républicaine de France
 Monsieur l'Intendant Chef de Service
 de l'Intendance Militaire à S. Pierre

Monsieur

Je soussigné Alexandre Joubert Général de
 L'Armée Républicaine de France au moment de
 votre inspection des 25 juillet 1793 sur les
 la caisse de L'Armée soit 38.500 fr a été
 soulevée par deux inconnus

Je ne possède ni Clés ni codes ni cartes ou
 papiers. Deux hommes revêtus d'uniformes
 militaires pénétrèrent dans le bureau et tout
 la menace de revolvers et mitraille

annonçant ma femme a notre côté a laquelle
 elle dut obéir, violant ensuite la triple caisse
 et emportèrent le contenu soit 11.500 fr

Il me fut délivré un reçu sur papier blanc
 sans en tête ni cachet le reçu portait
 la mention S. M. III avec le montant
 de la somme et une signature illisible

Il ne me rest plus possible de vous dire
 l'identité de quakers ou autres soldats

Le reçu délivré ce jour a d'ailleurs
 été joint en temps utile a l'inspecteur
 qui fut faite par M. l'Intendant

Je ne sais a quelle destination
 ces fonds furent attribués

Au moment de l'agression il n'y avait
 personne dans l'entourage qui pussent
 témoigner

Inclus Déclaration sur l'honneur
 et Certificat du Maire

